



Rapport d'activité 2016

Au service de la lutte contre la pauvreté
et pour l'inclusion

Édito 2

L'association 4

Notre objet social 5

Notre organisation 14

Nos actions 22

 Accès aux droits 28

 Gouvernance des politiques

sociales et solidaires, participation 30

 Alimentation 41

 Logement, hébergement et précarité énergétique 45

 Égalité des chances, petite enfance 49

 Inclusion financière 55

 Insertion professionnelle 61



**Édito de François Enaud,
président de l'Agence nouvelle
des solidarités actives**

**À la faveur de l'élection
présidentielle de 2017,
s'élaborent et se confrontent
des projets de société aux
cœurs desquels notre modèle
social fait souvent l'objet de
questionnements et de débats.
Il est donc plus important
que jamais d'en préciser
tout l'enjeu.**

L'enjeu principal de ce modèle social est de chercher à construire une société inclusive, une société qui cherche certes à réduire les inégalités mais également à n'en ignorer aucune. Une société qui, dans son modèle de développement, n'oublie pas les plus fragiles d'entre nous. Pour relever ce défi d'une société inclusive dans un pays où l'État-providence n'est plus de mise, où les ressources publiques se font de plus en plus rares, deux voies d'action sont à privilégier.

Il s'agit d'abord de mobiliser simultanément les pouvoirs publics, les entreprises et les associations, ces trois familles d'acteurs étant complémentaires et incontournables pour l'élaboration et la mise en œuvre de solutions durables et appropriées vis-à-vis des publics concernés :

- les associations dont la mission est d'accompagner au quotidien les personnes en difficultés ;
- les entreprises, notamment les opérateurs de services qui ne peuvent ignorer la part la plus fragile de leur clientèle ;
- les pouvoirs publics avec pour mission d'assurer la cohésion sociale et, pour cela, de créer les conditions d'un « vivre ensemble » optimal.

Des expériences concrètes comme celle de l'Accélérateur d'innovation sociale (voir page 62) pour ramener vers l'emploi ceux qui en sont les plus éloignés témoignent de l'efficacité d'un dispositif apte à mobiliser de concert ces trois types d'acteurs sur une même initiative en bénéficiant des savoir-faire et des ressources de chacun. Associer à tout dispositif solidaire ou politique sociale les personnes directement concernées doit venir compléter et enrichir cette dynamique multi partenariale (voir page 7).

Il s'agit ensuite de privilégier l'innovation et la promotion d'actions locales plutôt que de rechercher en vain des solutions globales, lourdes à mettre en œuvre et répondant mal aux situations spécifiques. Il y a dans notre pays un nombre considérable d'initiatives citoyennes, associatives, entrepreneuriales et institutionnelles portées par des personnes qui ne considèrent pas la situation de précarité et d'exclusion de leurs concitoyens comme une fatalité.

Ces acteurs font preuve d'une grande créativité et trouvent ainsi des solutions que l'on n'avait pas imaginées possibles jusque-là. Nombre de ces initiatives, au vu de leurs résultats, méritent d'être mises en lumière, évaluées et « modélisées » afin d'être essaimées sur d'autres territoires. L'Ansa a mené en 2016 plusieurs travaux faisant état de ces initiatives prometteuses, notamment sur la question du logement et de l'hébergement (voir page 45) ou encore de la petite enfance. Le programme national Parler Bamin ambitionne ainsi de déployer à grande échelle un dispositif conçu et testé dans un premier temps à Grenoble afin de favoriser l'égalité des chances dès le plus jeune âge (voir page 50).

C'est en privilégiant ces deux voies d'action que nous avons une chance de transformer nos pratiques et nos politiques sociales afin de les adapter à la réalité de notre société en profonde mutation et d'en garantir leur efficacité auprès des personnes concernées.

L'association

Notre objet social

Notre organisation

5

14

L'Ansa en quelques chiffres

20 salariés

2 millions d'euros
de budget

39 projets

5 grands types de partenaires :
État, collectivités territoriales,
associations, entreprises
et fondations, Europe

55 partenaires financeurs
différents

(Au 31 décembre 2016)

Notre objet social

Finalité

Reconnue d'intérêt général, a-religieuse et apolitique, l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) est une association à but non lucratif qui agit dans la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion. À cette fin, elle participe pleinement depuis 10 ans au déploiement de l'innovation et de l'expérimentation sociale.

Valeurs

Véritable ambition collective, les valeurs de l'association constituent une source de réflexion permanente et évoluent au gré des apports externes (partenaires, projets, évolution sociétale) et internes (membres du conseil d'administration, composition de l'équipe). Trois valeurs ont, cette année, particulièrement inspiré la manière dont nous souhaitons mettre en œuvre notre objet social et répondre à nos missions :

SOLIDARITÉ, EFFICACITÉ ET AUDACE.

L'association
Notre objet social

Principes d'action

Cinq grands principes fondent et orientent nos actions :

- Associer une **diversité d'acteurs**, créer des ponts entre les acteurs privés et publics, locaux et nationaux (voir page 10).
- Favoriser la **participation des personnes concernées** par les politiques de solidarité et dispositifs sociaux (voir page 7).
- Intervenir à **différentes échelles** (locale, nationale et européenne), au plus près des publics comme des institutions (voir page 12).
- **Capitaliser et mutualiser** autour de l'innovation sociale par la formation, l'échange de pratiques, l'animation de réseaux, l'essaimage.
- Développer une **vision prospective** pour inciter les innovations de demain.

Missions

Nos actions s'inscrivent dans 4 grandes missions, qui font écho aux enjeux de l'innovation et de l'expérimentation sociale.

- Accompagner la transformation des pratiques et des organisations.
- Soutenir l'émergence et l'expérimentation de projets innovants.
- Permettre l'essaimage et le changement d'échelle de projets innovants.
- Produire et diffuser des connaissances.

Domaines d'intervention

Nos interventions couvrent de nombreux champs de la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion.



Méthodes

À chaque étape d'un projet, l'Ansa développe des savoir-faire et des outils adaptés.



► Voir toutes nos méthodes dans l'index des projets, page 23.

Publics concernés

Répondre aux besoins de tous les publics en situation de fragilité est le point de départ et l'objectif des projets mis en œuvre. L'Ansa construit ses actions selon une approche globale de « parcours de vie ». **L'Ansa peut néanmoins développer dans le cadre de certains projets une approche plus ciblée.** Ainsi, les questions de l'insertion professionnelle des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes, de l'égalité des chances dès la petite enfance, ou encore des problématiques budgétaires lors du passage à la retraite font par exemple l'objet de travaux spécifiques. Ce positionnement s'accompagne d'un engagement en faveur du principe de « participation des personnes concernées ».

LA PARTICIPATION DES PERSONNES CONCERNÉES

Associer les publics à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des dispositifs et politiques publiques dont ils sont les destinataires est un principe d'action promu par l'Ansa et dont nous constatons, projet après projet, toute la pertinence et la portée. La participation favorise en effet la qualité et l'efficacité du changement en permettant d'adapter les dispositifs, les projets et les politiques publiques aux besoins des destinataires. De même, associer les personnes aux évolutions qui les concernent doit permettre de leur donner une nouvelle place en tant qu'acteurs de leur parcours d'insertion. Le principe de participation infuse ainsi nos actions, inspirant notre méthodologie et notre approche.

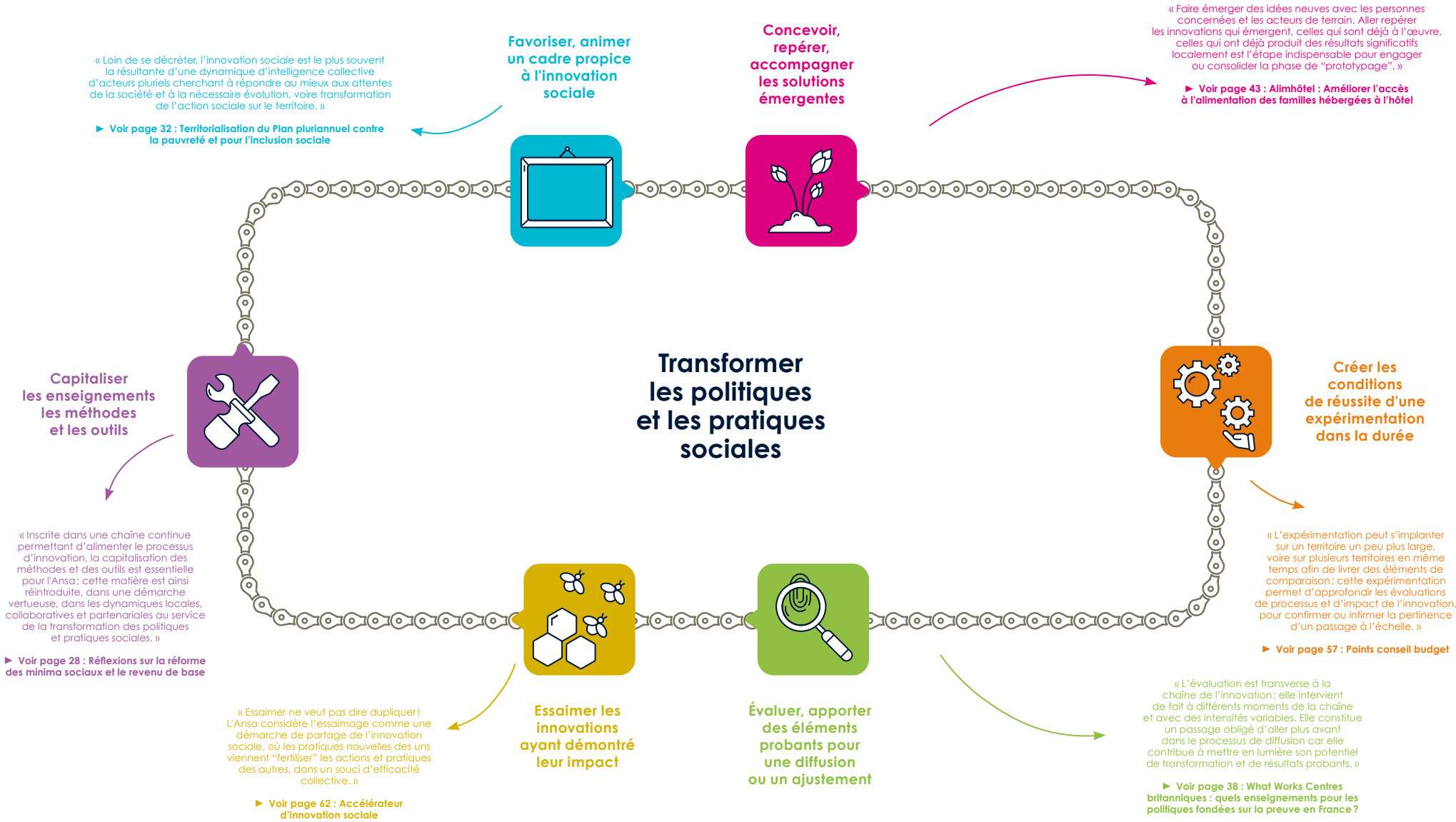
”

Nous avons constaté ces dernières années une évolution notable sur la place de la participation des personnes en précarité dans les démarches sociales et solidaires. Développée au départ principalement à l'initiative d'associations militantes ou dans le cadre des groupes

ressources des départements (destinés alors aux allocataires du RSA), la participation est aujourd'hui reconnue et développée par de plus en plus d'acteurs, privés et publics, locaux et nationaux. Ainsi, plusieurs projets menés en 2016 par l'Ansa sont des projets visant à accompagner des dynamiques de participation d'agir à part entière (voir index des projets page 23). Cela va de pair avec le nécessaire décloisonnement des politiques et pratiques, la prise en compte de la personne dans une logique de parcours. Les personnes ne peuvent « trier » leurs besoins selon l'organisation des administrations et des opérateurs; c'est à l'inverse à ces derniers de s'organiser pour que la parole, les propositions soient entendues par les acteurs ayant la compétence associée. La participation est incompatible avec une approche en silo et implique donc une approche globale. L'envisager par exemple en considérant les personnes comme des habitants ou citoyens plutôt qu'usagers ou allocataires est une vraie avancée!

Marion Drouault, responsable de projet à l'Ansa
✉ marion.drouault@solidarites-actives.com

La chaîne de l'innovation sociale
Au service de la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion



3 questions à Michèle Pasteur, directrice de l'Ansa

Que représente l'innovation sociale pour l'Ansa ?

Notre objet social est, depuis 10 ans, la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion. Notre parti pris est, depuis

l'origine, d'actionner le levier de l'innovation pour atteindre cet objet. Cela fait partie de notre ADN. À l'occasion de nos 10 ans, nous avons donc souhaité partager notre vision de l'innovation sociale. La « chaîne de l'innovation » traduit cette vision nourrie par 10 années d'expérience dans la mise en œuvre de projets aux côtés des acteurs de la lutte contre la pauvreté, tant auprès de ceux qui définissent les politiques sociales que ceux qui les mettent en œuvre.

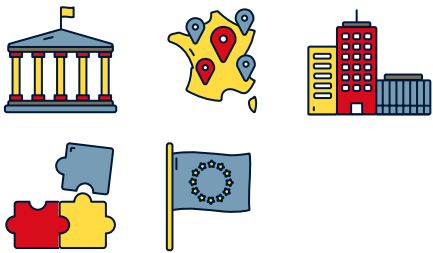
Comment lire cette chaîne ?

Ni point de départ, ni aboutissement, nous envisageons plutôt l'innovation comme un processus. C'est le sens de cette « chaîne vertueuse ». Ce processus suppose un certain nombre de composantes qui vont se mettre en œuvre de façon souvent successives, parfois concomitantes, en faisant appel à des pratiques et à des métiers variés, à des acteurs qui peuvent être différents mais avec une finalité essentielle : transformer les politiques et les pratiques sociales pour plus d'impact auprès des bénéficiaires. Bien sûr, tout cela au service d'une société plus inclusive, c'est à dire d'une société qui veut donner à chacun et chacune, particulièrement les plus fragiles, une place pleine et entière de citoyen.ne.

Comment l'Ansa met en œuvre ce processus ?

L'Ansa actionne à travers les projets qu'elle mène les unes ou les autres des composantes de ce processus d'innovation. Nous portons cette vision de l'innovation auprès de nos partenaires. Nous nous l'appliquons également à nous-même. Dans nos métiers, dans nos pratiques d'accompagnement, nous cherchons en effet des modalités de travail, des méthodes, des façons de faire nouvelles. Innover pour progresser !

Environnement partenarial

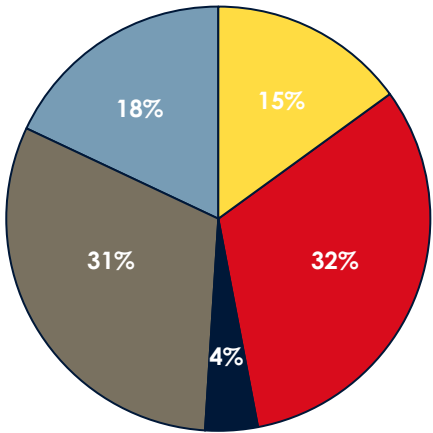


L'Ansa agit en étroite collaboration avec l'État, les collectivités territoriales, les entreprises et les fondations, les associations engagées dans la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion ainsi que l'Europe. Ce positionnement, à l'interface d'une pluralité d'acteurs, permet de favoriser une mise en réseau voire une coordination efficaces.

L'Ansa mobilise une double dynamique partenariale au sein de ses actions :

- les partenaires qui soutiennent financièrement un projet;
- les partenaires impliqués en tant que partie prenante.

Les parties prenantes impliquées dans les actions de l'Ansa en 2016



Acteurs institutionnels territoriaux
Acteurs institutionnels nationaux
Acteurs académiques
Acteurs associatifs
Acteurs privés (entreprises, entreprises d'insertion, fondation, etc.)

► Avec les acteurs publics

Nous accompagnons les collectivités locales notamment sur la mise en œuvre de projets innovants, la programmation de politiques sociales territoriales, l'optimisation des dispositifs d'aides et minima sociaux ou l'implantation de plateformes multipartenariales locales. Nous accompagnons également l'État (services centraux et déconcentrés) et ses institutions dans la conception et le déploiement des politiques sociales. Cette double capacité d'action entre le local et le national permet de tisser un lien, d'assurer et de promouvoir une compréhension globale des sujets traités.

► Avec les acteurs privés

L'Ansa collabore avec de nombreux acteurs du secteur privé engagés dans des politiques de solidarité : fondations, entreprises de l'économie sociale et solidaire, mais aussi banques, établissements de crédit, caisses de retraite, assureurs, mutuelles, bailleurs, fournisseurs d'énergie ou de services de télécommunications, commerces alimentaires, entreprises ferroviaires... Cette collaboration vise tant à concevoir et à mettre en œuvre des services ou des actions en faveur des publics fragiles qu'à accompagner des réflexions de fond, contribuant à développer un engagement solidaire de l'entreprise.

DYNAMIQUE
DE RÉSEAUX ASSOCIATIFS

Si l'Ansa participe à la mise en réseau d'acteurs pour favoriser l'action, elle s'investit également au sein de réseaux de dimension nationale ou européenne. Elle y recherche alors un apport réciproque, lui permettant d'une part de concevoir et développer des projets au plus proche du terrain et des publics; d'autre part d'apporter sa contribution aux réflexions et visions relatives aux stratégies d'innovations, aux modalités de mise en œuvre d'expérimentations et d'évaluation de projets.

RÉSEAUX FRANÇAIS

Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss)

► L'Ansa participe aux débats portés par l'Uniopss dans le cadre de la commission « lutte contre la pauvreté », notamment sa plateforme ALERTE, en alimentant les réflexions de ses retours d'expériences.

Assemblée des départements de France (ADF)

► Depuis la signature d'une convention partenariale en 2014, l'Ansa contribue aux missions de l'ADF et des départements sur plusieurs axes : le développement des politiques sociales décentralisées, l'amélioration de la gouvernance et du cadre de mise en œuvre de ces politiques, les nouveaux besoins des usagers et les nouveaux modes d'intervention, l'expérimentation et l'innovation en matière sociale.

Association nationale des directeurs d'action sociale et de santé des conseils généraux (Andass)



► L'Ansa a animé l'atelier « Comment essaimer l'innovation sociale ? » le 29 septembre 2016 lors des journées de l'Andass à Paris. À travers un jeu de rôle, les participants étaient invités à adopter les points de vue des principaux acteurs de l'essaimage des innovations pour mieux identifier les freins et leviers de ce processus.

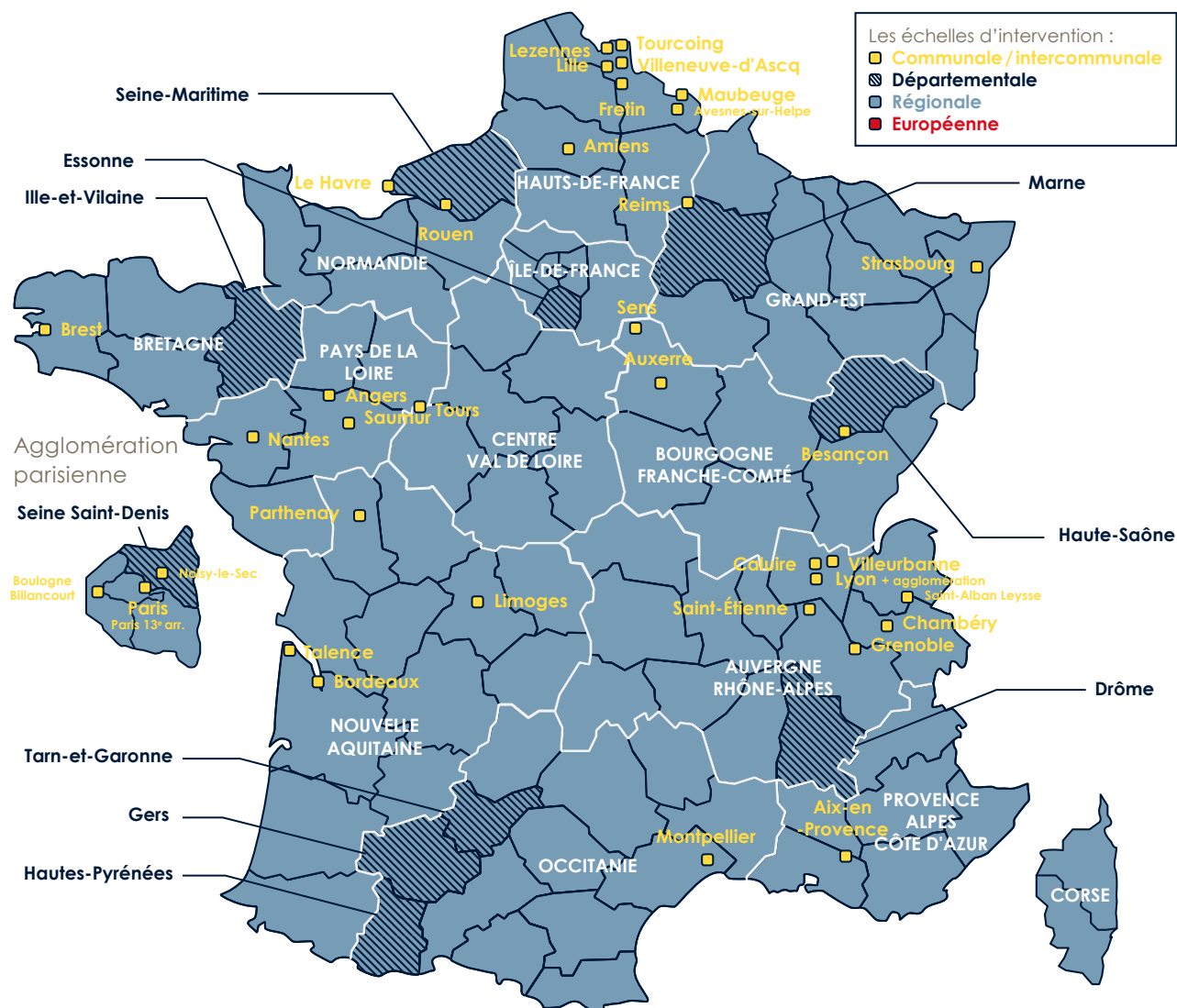
RÉSEAUX EUROPÉENS

Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN)

► L'Ansa est représentante du collège « organismes, associations, institutions locales, régionales, internationales, participant ou apportant leur concours à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale » au sein du conseil d'administration d'EAPN France, depuis 2013.

Réseau européen de l'inclusion financière (European financial inclusion network – EFIN)

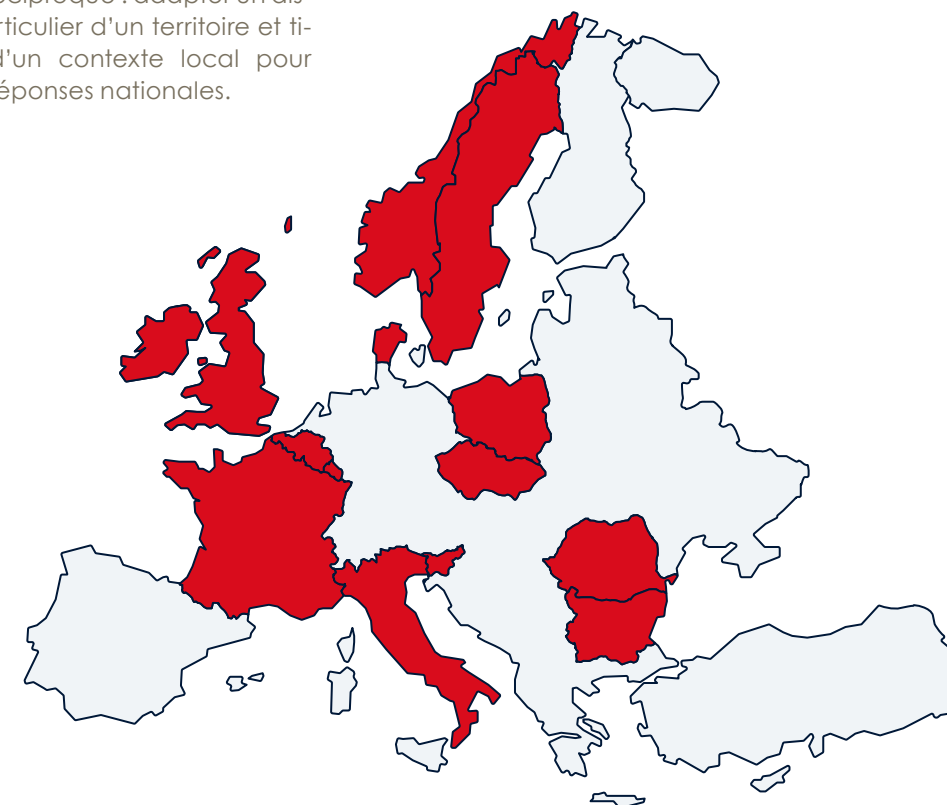
► L'Ansa est membre du réseau depuis 2013, dont l'objectif est de promouvoir l'inclusion financière par la recherche, le débat, l'échange et la diffusion.



L'ancrage territorial est une priorité pour l'Ansa. Nous intervenons à tous les échelons : communes, agglomérations, métropoles, départements, régions. Nos actions intègrent ainsi une implantation territoriale forte. Au-delà des projets « locaux », de nombreux projets menés avec l'État ou des partenaires privés « nationaux » et « centraux » trouvent une répercussion sur les territoires, se déploient en lien avec des acteurs locaux. Cette carte rend visible cet ancrage territorial.

Des actions ancrées sur les territoires

Nos interventions se déploient à l'échelle territoriale, nationale et européenne. Diversifier ainsi les niveaux d'intervention permet à l'Ansa de créer des passerelles, d'essayer les pratiques inspirantes d'un territoire à l'autre, de faire le lien entre le local et le national, de mutualiser les actions en France et en Europe. L'enjeu est réciproque : adapter un dispositif général au cas particulier d'un territoire et tirer les enseignements d'un contexte local pour rendre plus efficaces les réponses nationales.



L'Ansa s'investit dans le développement d'expérimentations et d'innovations sociales européennes. Chaque projet européen ainsi conçu puis déployé est l'occasion de s'enrichir de pratiques innovantes observées dans d'autres pays. Cela permet en outre de mobiliser une capacité d'action importante, en fédérant des partenaires français et européens, pour trouver des solutions partagées et efficaces afin de répondre aux défis sociaux communs à plusieurs pays de l'espace européen.

Notre organisation

L'Ansa appuie ses actions sur sa capacité à construire des passerelles entre les sphères publiques et privées. Cette particularité se traduit notamment dans son organisation, dans la composition de son conseil d'administration, de son équipe et de ses ressources.

Le conseil d'administration

Lors de son assemblée générale du 28 avril 2016, l'Ansa a souhaité ouvrir son conseil d'administration à de nouveaux membres afin d'accompagner son développement.



”

Directrice d'une structure œuvrant au développement de l'emploi sur le territoire parisien, il a été tout naturel pour moi de m'associer à l'Ansa en avril 2016. Si l'Ansa est (re)connue me semble-t-il avant tout pour ses analyses prospectives de qualité et les expérimentations qu'elle déploie, je pense qu'il est important de mettre en exergue toute l'expertise qu'elle est en mesure d'apporter en termes d'innovation et d'évaluation des impacts relatifs aux actions menées, ce qui peut parfois faire défaut à notre secteur.

Basma Zaghoul

PRÉSIDENT DE L'ANSA

François Enaud
Président de FE Développement

ADMINISTRATEURS

Monique Alexandre
Ex-responsable de la communication interne du groupe BNP Paribas

Mouna Aoun (trésorière)
Responsable du pôle « marchés fragiles et spécifiques » à la direction du marketing de La Banque Postale

Emmanuel Dupont
Responsable de la mission animation scientifique et innovation au Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)

Benoît Genuini
Cofondateur de l'Ansa
Président de Passerelles numériques

Claude Gorges
Ex-directrice du partenariat, de la territorialisation et des relations extérieures à la direction générale Pôle emploi

”

Les besoins sociaux explosent dans tous les domaines, alors que les moyens publics se contractent. Les acteurs du social doivent, plus que jamais, être mieux armés. L'Ansa relève le défi d'aider tous ceux qui aident, de protéger les protecteurs. Je suis très heureux d'avoir été sollicité pour contribuer à accompagner les accompagnateurs, en tant que membre du conseil d'administration. Mon apport sera celui d'un chercheur passionné à la fois par les questions sociales et l'évaluation des politiques publiques.

Yannick L'Horty

Yannick L'Horty
Directeur de la fédération de recherche « Travail, Emploi et Politiques publiques » du CNRS, professeur à l'université Paris-Est Marne-la-Vallée

Jean-Marie Marx
Directeur général de l'APEC

Florence Maurin
Élue locale, administratrice CHA, administratrice CAF, membre de la commission Compensation ressources du Conseil national consultatif des personnes handicapées, directrice du Développement de RESOLIS

Olivier Noblecourt
Directeur de cabinet de la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur de la Recherche

Denis Vallance
Consultant, ex-directeur général des services du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

Basma Zaghoul
Directrice opérationnelle à Ensemble Paris Emploi Compétences (EPEC) et directrice du PLIE de Paris

L'équipe

L'équipe de l'Ansa est animée par un esprit collectif très fort, qui transparaît dans le fonctionnement de l'association. Animé par Michèle Pasteur, directrice de l'Ansa, le comité de direction se réunit toutes les semaines. Sa composition évolue tous les deux mois, permettant à chacun des salariés de prendre part aux décisions et à la gestion quotidienne de l'association. Une trentaine de salariés, bénévoles et étudiants ont pris part à l'activité de l'association en 2016.

Toute l'équipe et le conseil d'administration remercient sincèrement Jean-Marc Altwegg, qui a dirigé avec engagement l'Ansa de 2012 à 2016, et lui souhaitent à présent une belle retraite!

ÉQUIPE RESSOURCE

Antoine Bompard
Administration, accueil
✉ antoine.bompard@solidarites-actives.com
☎ 01 43 48 65 24

Estelle Dronnier
Finances, suivi de projet, juridique
✉ estelle.dronnier@solidarites-actives.com
☎ 01 70 36 43 34

Sandra Guedj
Ressources humaines
✉ sandra.guedj@solidarites-actives.com
☎ 01 43 48 65 24

Nolwenn Langevin
Communication (en apprentissage)
✉ nolwenn.langevin@solidarites-actives.com
☎ 01 70 36 43 44

Michèle Pasteur
Directrice
✉ michele.pasteur@solidarites-actives.com
☎ 01 70 36 43 31

Marion Prigent
Communication
✉ marion.prigent@solidarites-actives.com
☎ 01 70 36 43 44

RESPONSABLES DE PROJET

Caroline Allard
Inclusion financière, évaluation et expérimentation sociale
✉ caroline.allard@solidarites-actives.com

Marguerite Bergès
Inclusion financière, politiques d'insertion, participation
✉ marguerite.berges@solidarites-actives.com
☎ 01 70 36 43 49

Florent de Bodman (depuis janvier 2017)
Petite enfance, innovations et expérimentations sociales
✉ florent.de.bodman@solidarites-actives.com
☎ 01 70 36 43 40

Gabriel Boulet-Thomas
Évaluation, innovation
✉ g.boulet-thomas@solidarites-actives.com
☎ 01 43 48 65 24

Nina Conti
Inclusion financière, hébergement et logement
✉ nina.conti@solidarites-actives.com
☎ 01 70 36 43 48

Diane Dalvard
Gouvernance, travail social, précarités alimentaire et énergétique
✉ diane.dalvard@solidarites-actives.com
☎ 01 70 36 43 32

Claire d'Hennezel
Logement et hébergement
✉ claire.dhennezel@solidarites-actives.com
☎ 01 70 36 43 33

Marion Drouault
Participation, politiques d'insertion, inclusion financière
✉ marion.drouault@solidarites-actives.com
☎ 01 70 36 43 35

Émilie Grouès
Politiques d'insertion, innovations, gouvernance, travail social
✉ emilie.groues@solidarites-actives.com
☎ 06 98 34 66 29

Gabrielle Guerin (jusqu'en février 2017)
Participation, alimentation, Europe

Sylvie Hanocq
Politiques d'insertion, RSA, revenu universel, inclusion financière, minima sociaux
✉ sylvie.hanocq@solidarites-actives.com
☎ 01 70 36 43 38

Sylvie Le Bars
Emploi et politiques d'insertion, Europe, innovations et expérimentations sociales
✉ sylvie.le.bars@solidarites-actives.com
☎ 06 79 51 85 31

Vanessa Ly
Petite enfance, innovations et expérimentations sociales
✉ vanessa.ly@solidarites-actives.com
☎ 01 70 36 43 40

Lise Marcovici
Précarité énergétique, logement et hébergement, inclusion numérique, alimentation
✉ lise.marcovici@solidarites-actives.com
☎ 01 70 36 43 41

Florence Pion (jusqu'en juin 2016)
Politiques d'insertion, accès aux soins

Ben Rickey
Logement et hébergement, évaluation, innovation et expérimentation sociales
✉ ben.rickey@solidarites-actives.com
☎ 01 70 36 43 45

Simon Roussey
Handicap, politiques d'insertion, numérique, participation
✉ simon.roussey@solidarites-actives.com
☎ 01 70 36 43 39

Marianne Yvon
Insertion professionnelle, accès aux droits
✉ marianne.yvon@solidarites-actives.com
☎ 01 70 36 43 43

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

Laurent Dordain
Précarité énergétique, insertion professionnelle
✉ laurent.dordain@solidarites-actives.com
☎ 01 70 36 43 48

Alter Action/Accenture
Mission de mécénat de compétence en appui au projet de l'AIS

STAGIAIRES

L'Ansa remercie tout particulièrement les six stagiaires impliquées dans ses missions entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016 : Daisy Alphonso (Sciences Po Paris), Marguerite Bergès (Sciences Po Lille), Constance Bonet (Essec Business School), Sophie Millet (Neoma Business School), Loriene Mulder (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Rianala Rokatobe (Sciences Po Paris).

PASSERELLES & COMPÉTENCES

L'Ansa s'est appuyée sur l'association Passerelles & Compétences dans le cadre deux missions :
■ avec François Lindet, en appui à l'amélioration des processus internes ;
■ avec Christian Tagger, en appui juridique dans le cadre du Programme national Parler Bambin.

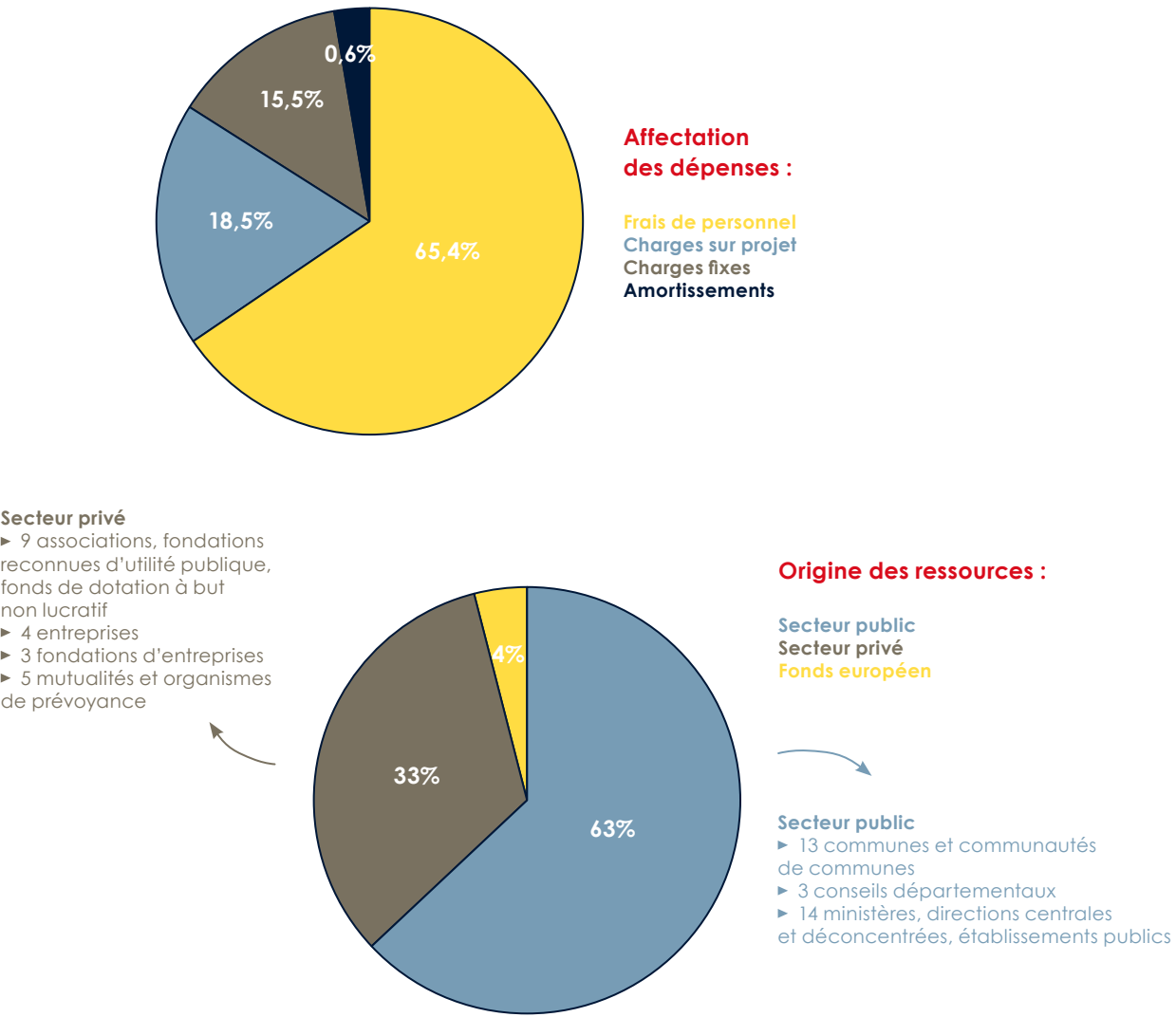
Merci à toutes celles et ceux qui ont, d'une autre manière, contribué à enrichir nos travaux et nos réflexions.

► Retrouvez le trombinoscope détaillé de l'équipe sur www.solidarites-actives.com, rubrique l'Équipe.



Le modèle économique

Le modèle économique de l'association repose sur des partenariats diversifiés qui garantissent son indépendance, permettent son développement et favorisent les interventions à différentes échelles. En 2016, le budget de l'Ansa est de 2 050 000 millions d'euros.



FINANCEMENTS ISSUS DU SECTEUR PUBLIC

État, institutions et établissements publics

Agence du numérique,
Caisse des dépôts et consignations (CDC)
Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf)
Centre hospitalier Le Vinatier
Centre nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)
Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)
Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)
Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) / ministère des Affaires sociales et de la Santé
Direction régionale de la jeunesse, des sports et la cohésion sociale (DRJSCS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur
Direction régionale des entreprises, concurrence, consommation, du travail, de l'emploi (Direccte) de Bourgogne
Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Driaaf)
Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP)
France Stratégie
Ministère de la Ville de la Jeunesse et des Sports (MVJS-MAFEJ)
Santé publique France
Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP)

Collectivités territoriales

Communes : Angers, Caluire-Cuire, Évry, Grigny, Lyon, Paris, Rouen, Saint-Etienne, Saumur, Vaux-en-Velin. Direction de l'action sociale de l'enfance et de la Santé (Dases) de la ville de Paris. Communauté de communes : Val-de-Drome, Val-de-Romans, Valence-Romans
Conseils départementaux : Ille-et-Vilaine, Seine-Maritime, Var
Région Île-de-France

Europe

Erasmus* (Commission européenne)

FINANCEMENTS ISSUS DU SECTEUR PRIVÉ

Associations / fondations reconnues d'utilité publique / fonds de dotation à but non lucratif

Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH)
Apprentis d'Auteuil
Centre d'éducation sociale La Duchère
Fédération bancaire française
Fondation Caritas France
Fonds de solidarité pour l'enfance
Petit Chaperon Rouge
La Croix-Rouge
Association Revivre dans le Monde

Fondations d'entreprises

Fondation Cetelem
Fondation Macif
Fondation Schneider Electric
Fondation Total

Mutualités / Organismes de prévoyance

AG2R La Mondiale
Génération Mutualiste
Malakoff Médéric groupe paritaire et mutualiste
Mutualité Française du Rhône et de Bourgogne
Mutualité Enfance Famille
Pro BTP

Entreprises

La Banque postale
SNCF
Société nationale des chemins de fer luxembourgeois (CFL)
Total

”

François Enaud, président de l'Ansa



“

► Lire l'article sur www.solidarites-actives.com



 Voir la vidéo
« L'Ansa en quelques mots »
diffusée lors de l'événement sur
www.solidarites-actives.com

Nos actions

	Accès aux droits	28
	Gouvernance des politiques sociales et solidaires, participation	30
	Alimentation	41
	Logement, hébergement et précarité énergétique	45
	Égalité des chances, petite enfance	49
	Inclusion financière	55
	Insertion professionnelle	61

Les projets que nous menons, de par leur diversité, expriment et manifestent le mieux ce que nous sommes! Voici ci-après un index synthétique des 39 projets menés en 2016.

Page	Projets	Théma- tiques	Place dans la chaîne de l'innovation	Participation	Type de partie- nariat financier	Missions de l'Ansa	Public spécifique	Méthodes phares
29	1 ^{er} accueil social de proximité					Accompagner la transformation des pratiques et des organisations		Capitaliser les pratiques inspirantes Formaliser des outils d'accompagnement au changement
28	Les minima sociaux et les politiques d'insertion / Réforme des minima sociaux et réflexions sur le revenu de base					Produire et diffuser des connaissances		Veille Capitalisation Diagnostic (benchmark) Études Recherche Diffusion
31	Partage d'information à caractère secret					Accompagner la transformation des pratiques et des organisations	Professionnels de l'action sanitaire et sociale	Animation de réseau Concertation des professionnels Évaluation d'outils
32	Territorialisation du Plan pauvreté – Journées régionales					Accompagner la transformation des pratiques et des organisations		Mobilisation des parties prenantes Définition d'objectifs stratégiques Participation
31	8 ^e collège du CNLE					Accompagner la transformation des pratiques et des organisations	Personnes en situation de précarité	Participation
31	Club des expérimentateurs de la démarche Agile					Accompagner la transformation des pratiques et des organisations		Échange de pratiques d'innovation sociale Animation de réseau
31	Kit de la participation citoyenne					Accompagner la transformation des pratiques et des organisations		Mobilisation des parties prenantes Création d'outils et supports pédagogiques Organisation d'événements
34	Prendre le parti des jeunes		 			Accompagner la transformation des pratiques et des organisations	Jeunes de 7 à 22 ans et familles	Participation Concertation Création d'outils Animation de focus groupes Animation de séminaire participatif Synthèse de la matière

Page	Projets	Théma- tiques	Place dans la chaîne de l'innovation	Participation	Type de partenariat financier	Missions de l'Ansa	Public spécifique	Méthodes phares
31	Gares européennes et solidarité					Accompagner la transformation des pratiques et des organisations	Personnes en errance	Écriture de projets Mutualisation Animation de réseau
31	Référentiel départemental de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA					Accompagner la transformation des pratiques et des organisations	Travailleurs sociaux pour prise en charge des publics bénéficiaires	Formation Optimisation de dispositifs et d'outils Mobilisation des parties prenantes
36	Développer le « pouvoir d'agir »		 			Accompagner la transformation des pratiques et des organisations	Locataires et résidents	Participation Concertation Mobilisation des parties prenantes
31	Appui au pilotage de projet					Accompagner la transformation des pratiques et des organisations	Professionnels	Gestion de projets Conseil en organisation/efficience
31	Charte cohésion sociale					Accompagner la transformation des pratiques et des organisations		
31	Élargir la participation des usagers dans les groupes ressource					Accompagner la transformation des pratiques et des organisations	Usagers	Participation Concertation et mobilisation des parties prenantes Construction d'outils
38	What Works centres					Produire et diffuser des connaissances		Veille Études Recherches Capitalisation
44	Gaspill'act				 	Soutenir l'émergence et l'expérimenta- tion de projets innovants	Bénéficiaires de l'aide alimentaire	Animation de réseau Concertation Modélisation de plans d'actions Diagnostics

Page	Projets	Théma- tiques	Place dans la chaîne de l'innovation	Participation	Type de partenariat financier	Missions de l'Ansa	Public spécifique	Méthodes phares
42	Alim'hôtel					Soutenir l'émergence et l'expérimenta- tion de projets innovants	Familles hébergées à l'hôtel	Conception et ingénierie de projet Évaluation Animation de réseau partenarial
47	Plateforme pour la lutte contre la précarité énergétique					Permettre l'essaiimage et le changement d'échelle de projets innovants	Personnes en précarité énergétique	Plateforme-action Diagnostics Organisation journées d'échanges de pratiques
45	TRAINS in Stations					Accompagner la transformation des pratiques et des organisations	Professionnels	Formation-action Animation de réseau
45	Actions d'adaptation à la vie active (AAVA) en centres d'hébergement					Produire et diffuser des connaissances	Sans domicile fixe	Veille Études Enquête
45	Plan de réduction des nuitées hôtelières					Produire et diffuser des connaissances	Sans domicile fixe	Veille Études Enquête Repérage de pratiques
48	Hébergement et santé					Produire et diffuser des connaissances	Sans domicile fixe	Veille Études Recherches Capitalisation
46	Logement d'abord					Produire et diffuser des connaissances	Sans domicile fixe	Études Recherches Capitalisation Labo de l'Ansa (voir page 56)
45	Plan départemental d'action pour l'hébergement et le logement des personnes défavorisées (PDAHLPD)				 	Accompagner la transformation des pratiques et des organisations		Diagnostic Définition d'objectifs et de plan d'action Mobilisation des parties prenantes
46	Droit au maintien de la connexion à Internet					Soutenir l'émergence et l'expérimenta- tion de projets innovants		Mobilisation des parties prenantes Construction de partenariats Cadrage et ingénierie de projets expérimentaux

Page	Projets	Théma- tiques	Place dans la chaîne de l'innovation	Participation	Type de partie- nariat financier	Missions de l'Ansa	Public spécifique	Méthodes phares
50	Programme national Parler Bambin				 	Permettre l'essaimage et le changement d'échelle de projets innovants	Petite enfance	Formation Coordiantion entre acteurs Évaluation Expérimentation
54	Jeux d'enfants				 	Soutenir l'émergence et l'expérimenta- tion de projets innovants	Petite enfance	Évaluation de processus
60	J'invite un banquier dans ma classe					Permettre l'essaimage et le changement d'échelle de projets innovants	Enfants 8-11 ans	Labo de l'Ansa (voir page 56) Diagnostic sur site/immersion
57	Points conseil budget					Permettre l'essaimage et le changement d'échelle de projets innovants		Pilotage et coordination de projets Animation de réseaux Accompagnement de structures, projets innovants et expérimentaux
56	Mémo Tic					Permettre l'essaimage et le changement d'échelle de projets innovants		Formation
58	Retraite et fragilités financières				 	Produire et diffuser des connaissances	Seniors	Labo de l'Ansa (voir page 56) Diagnostics et études
56	Microcrédit personnel					Permettre l'essaimage et le changement d'échelle de projets innovants		Événements Échanges de pratiques Études et recherches Diagnostics

Page	Projets	Théma- tiques	Place dans la chaîne de l'innovation	Participation	Type de partie- nariat financier	Missions de l'Ansa	Public spécifique	Méthodes phares
56	Appli budget					Soutenir l'émergence et l'expérimenta- tion de projets innovants		Cadrage et pilotage de projets Coordination d'acteurs Accompagnement de projets innovants et expérimentaux Construction de partenariats
56	Formation des collaborateurs de la plateforme Appui					Accompagner la transformation des pratiques et des organisations		Formation
61	Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH)					Accompagner la transformation des pratiques et des organisations	Travailleurs handicapés	Pilotage Animation de réseau
61	L'Accompagnement en Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH)					Accompagner la transformation des pratiques et des organisations	Travailleurs handicapés	Étude de terrain
62	Accélérateur d'innovation sociale pour l'accès à l'emploi des chômeurs de longue durée (AIS)				 	Permettre l'essaimage et le changement d'échelle de projets innovants	Demandeurs d'emploi longue durée et personnes en risque de le devenir	Études de faisabilité Mobilisation des parties prenantes Essaimage (formation-action, formation intensive territoriale, animation de réseau) Évaluation
66	Mobilité et insertion des jeunes		 			Soutenir l'émergence et l'expérimenta- tion de projets innovants	Jeunes	Ingénierie de projet Animation de réseau Concertation Études et diagnostics (immersion terrain) Échange de pratiques Capitalisation Consoctruction d'un kit outils
70	Parrainage professionnel des jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance					Soutenir l'émergence et l'expérimenta- tion de projets innovants	Jeunes	Pilotage Concertation Création d'outils (ingénierie de projets)

L'enjeu de l'accès aux droits éclaire nos actions depuis dix ans, de manière transversale à nos domaines d'intervention. Notre engagement pour favoriser la participation des personnes concernées aux dispositifs qui les concernent, la recherche constante de solutions opérationnelles, mieux coordonnées et adaptées à un public ou à un territoire donné en témoignent. **En 2016, nous avons apporté notre contribution aux grands débats en cours.**

**RÉFLEXIONS SUR LA RÉFORME DES MINIMA
SOCIAUX ET LE REVENU DE BASE**



Dans sa volonté d'œuvrer pour l'inclusion et l'accès aux droits, l'Ansa est régulièrement partie prenante de réflexions sur les minima sociaux, leurs capacités à répondre aux besoins de la société, sur la problématique du non recours et, plus globalement, sur leurs transformations ou leur expérimentation. En 2013-2014, dans le cadre d'un projet rassemblant tous les pays européens, l'Ansa, en tant que membre d'EAPN France, avait ainsi animé les réflexions en France sur les améliorations à apporter en France sur le RSA et les politiques d'insertion. La conférence de juin 2014 portait sur : « Quelles pistes d'évolution pour le revenu de solidarité active ? ».

C'est donc tout naturellement que l'Ansa a été auditionnée :
■ dans le cadre de la rédaction du rapport
Repenser les minima sociaux, vers une couverture

socle commune, remis par le député Christophe Sirugue au Gouvernement 18 avril 2016 ;
■ dans le cadre de la rédaction du rapport d'information parlementaire sur l'évaluation des politiques publiques en faveur de l'accès sociaux, publié par les députés Gisèle Biémouret et Jean Louis Costes en octobre 2016.

Par ailleurs, une commission sénatoriale s'est chargée d'examiner la pertinence de la mise en place, en France, d'un revenu de base et de ses modalités de mise en œuvre. Auditionnée le 15 septembre 2016 dans le cadre de ces réflexions, l'Ansa a proposé de répondre plus particulièrement à la question portant sur l'enjeu de mener une expérimentation préalable, afin d'en évaluer les effets concrets. Elle a également soulevé quelques points d'attention portant notamment sur la question de la simplification de l'accès aux droits, sur l'enjeu d'une sortie structurelle de la précarité, sur la nécessité d'aborder les personnes dans la globalité de leurs aptitudes et attentes et pas uniquement au travers de leurs seuls besoins financiers.

✉ sylvie.hanocq@solidarites-actives.com

 **Voir la vidéo de l'intervention
de l'Ansa : videos.senat.fr
(interventions de Michèle
Pasteur, directrice générale
de l'Ansa à 1:28:00)**



PREMIER ACCUEIL SOCIAL INCONDITIONNEL DE PROXIMITÉ : LE GUIDE

Le principe d'un « premier accueil social inconditionnel de proximité » a été pensé pour améliorer l'accessibilité des services et faciliter l'accompagnement des publics en difficulté. L'Ansa a accompagné la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et l'Association nationale des directeurs d'action sociale et de santé des départements et des métropoles (Andass) dans l'élaboration d'un guide destiné à appuyer les acteurs locaux dans la mise en œuvre sur le terrain de ce premier accueil.

► **Consulter le guide sur www.solidarites-actives.com**

✉ emilie.groues@solidarites-actives.com



Gouvernance des politiques sociales et solidaires, participation

Les deux évaluations réalisées sur la mise en œuvre du Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale ont soulevé l'importance d'une mobilisation collective et articulée de l'ensemble des acteurs de la solidarité afin de garantir une efficacité des actions et dispositifs développés sur les territoires.

Quelles que soient les thématiques ou politiques publiques travaillées, les enjeux de l'interconnaissance entre les acteurs, leur capacité à travailler ensemble, l'articulation des interventions, la participation des personnes concernées, la simplification de la gouvernance des politiques de solidarité (optimisation des différentes commissions stratégiques/de pilotage), apparaissent comme des facteurs déterminants de la bonne conduite de chaque projet. Ces questions sont valables également pour les politiques solidaires déployées par les entreprises, les associations ou les fondations.

La gouvernance se définit comme le moyen d'organiser une stratégie collective afin de répondre de manière efficace à la diversité des causes et des formes de la précarité. Elle permet ainsi d'apporter une réponse globale, multisectorielle, décroisée, garante d'une lisibilité accrue qui favorise le recours aux droits et l'optimisation des moyens et des services.

La participation effective des personnes concernées, destinataires des dispositifs et projets solidaires, est essentielle pour permettre de construire des projets efficaces répondant aux besoins réels des publics et en assurer le suivi. Que ce soit dans le cadre de concertations, de co-construction ou encore en associant les personnes à la gouvernance au sein d'instances stratégiques, il s'agit d'adapter les pratiques et les fonctionnements pour rendre la participation réelle et lui donner tout son sens (voir encadré page 7).

Dans le contexte actuel de réorganisation territoriale et de restriction budgétaire, la mise en place d'une gouvernance simplifiée et cohérente est cruciale même si elle s'avère être un défi de taille à relever par l'ensemble des acteurs de la solidarité, au niveau national comme local.

En 2016, plus d'un tiers des actions de l'Ansa répond directement à un enjeu de gouvernance et/ou de participation. Une prépondérance significative et qui reflète une demande croissante des acteurs publics et privés d'agir sur ces questions. Particulièrement pour ces projets, l'intervention de l'Ansa porte sur la transformation des pratiques et des organisations, avec un apport méthodologique accru en termes d'échanges de pratiques, d'animation de réseau, de mobilisation des parties prenantes, de conseil et de construction d'outils.

Nos actions

AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE (DGCS)/MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

- Accompagnement du collège de personnes en situation de précarité ou de pauvreté (« 8^e Collège ») du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (CNLE) – depuis mai 2012.
- Animation du Club des expérimentateurs dans le cadre de la démarche Agille (Améliorer la Gouvernance et développer l'Initiative Locale pour mieux Lutter contre l'Exclusion) – depuis 2014.
- Appui au déploiement d'actions favorisant la participation des personnes concernées et mise à disposition pour les professionnels d'un « kit de la participation citoyenne » – juin 2015 à fin 2016. Une journée de présentation de ce kit a été organisée le 27 octobre 2016 en présence de 160 participants, dont des personnes accueillies ou accompagnées.
- **Disponible sur social-sante.gouv.fr**
- Accompagnement à l'identification des difficultés de terrain sur le partage d'informations à caractère secret dans le champ du travail social et formalisation d'outils ad hoc – juin à décembre 2017.

AVEC LA DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE (DRJSCS) DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Appui à l'élaboration d'une charte de mobilisation régionale pour l'inclusion sociale à travers le Plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale – 2015 à 2016.

AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE

Construction d'un référentiel départemental de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA – mai 2014 à 2016.

AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SEINE-MARITIME

Élargir la participation dans les groupes ressource à l'ensemble des publics concernés par les politiques sociales et médico-sociales – juin à décembre 2016.

AVEC LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Apport d'expertise sur la méthode de pilotage de projets au sein de l'Unité Ressources humaines – janvier à juin 2016.

AVEC SNCF

Animation de la Charte « Gares européennes et solidarité » signée par 12 entreprises ferroviaires européennes pour favoriser les missions sociales et sociétales des gares (Belgique, Bulgarie, Danemark, France, Italie, Luxembourg, Norvège, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Suède) – depuis 2013.



TERRITORIALISATION DU PLAN
PLURIANNUEL CONTRE LA PAUVRETÉ ET POUR
L'INCLUSION SOCIALE

Avec la Direction générale de la cohésion sociale
(DGCS)/ministère des Affaires sociales
et de la Santé



Favoriser, animer
un cadre propice
à l'innovation sociale

”

L'appui de l'Ansa dans l'organisation
d'une journée régionale sur le thème de la lutte
contre la pauvreté s'est avéré être une véritable
plus-value pour nous. La synthèse proposée par
l'Ansa a permis de se projeter rapidement sur
la suite des travaux de mise en œuvre
de cette politique publique.

Sophie Cousin, responsable de la politique d'insertion
des populations vulnérables et de la lutte contre les
exclusions à la direction régionale et départementale
de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale
(DRDJSCS) de Normandie.

Thématiques abordées lors
des journées régionales

Thématiques récurrentes

- La gouvernance des politiques locales
de solidarité, l'efficacité, la coordination
des acteurs
- L'accès aux droits, la simplification
des démarches
- L'hébergement et le logement
- L'accompagnement : situations complexes,
accompagnement global, évaluation unique
des personnes, démarches d'aller-vers...

Autres thématiques

- La prévention et l'accès aux soins
- La participation des personnes
- L'innovation sociale
- L'observation sociale
- La prévention du surendettement
- L'alimentation
- La parentalité
- Les projets territoriaux intégrés

✉ emilie.groues@solidarites-actives.com
✉ diane.dalvard@solidarites-actives.com

L'ANSA ET LE PLAN

Décembre 2012

L'Ansa anime des
groupes de travail
préparatoires à la
Conférence nationale
contre la pauvreté
et pour l'inclusion
sociale, en partenariat
avec l'Armée du Salut

Décembre 2012

Conférence nationale
de lutte contre
la pauvreté

Janvier 2013

Lancement du
plan pluriannuel
de lutte contre la
pauvreté et pour
l'inclusion sociale,
un programme
gouvernemental
structurant pour
les politiques
sociales en France.
De nombreux projets
menés par l'Ansa vont
s'inscrire dans
cette dynamique.

2014

L'Inspection générale
des affaires sociales
(IGAS) organise des
rencontres territoriales
autour du Plan
et mène une première
évaluation

2015-2017

Nouvelle feuille
de route du Plan
3 axes : la prévention
des ruptures,
l'accompagnement
des personnes
en difficulté et l'action
partenariale au plus
près des territoires
et des personnes.

Janvier 2015

L'Ansa réalise une
étude qualitative
sur la territorialisation
du plan en Alsace,
Picardie et Rhône-Alpes
qui fait apparaître une
mise en œuvre
hétérogène selon les
territoires et un besoin
de mobilisation des
acteurs autour du Plan.

Juillet 2015
et juillet 2016

2 circulaires du Premier
ministre pour renforcer
la territorialisation
du plan et la
mobilisation autour
de feuilles de route
régionales

Fin 2015-début 2016

L'Ansa accompagne
de manière ciblée
la région PACA sur
sa feuille de route

2015-2016

L'Ansa intervient
aux côtés des
services de l'État
afin de renforcer
la mise en œuvre
territoriale du Plan
par l'organisation
et l'animation de 11
journées de travail
régionales impliquant
les directions
déconcentrées,
les caisses
d'allocations
familiales, les
collectivités

territoriales, les
associations et les
représentants
d'usagers. De ces
journées découle
l'élaboration des
feuilles de route
régionales.
Organisées sur tout
le territoire national,
ces journées ont
rassemblé plus
de 1000 participants
au total.

**CONCERTATION AUPRÈS DES
JEUNES D'APPRENTIS D'AUTEUIL**

**Avec la fondation Apprentis d'Auteuil
– 2015 à 2016**

 **Capitaliser
les enseignements
les méthodes et les outils**

 **Favoriser, animer
un cadre propice
à l'innovation sociale**

Public spécifique : Jeunes et familles
Méthode phare : Participation des personnes concernées

Apprentis d'Auteuil a décidé de donner véritablement la parole aux jeunes pour écrire son nouveau livre blanc. Dès septembre 2015, avec le soutien de l'Ansa, une grande dynamique de concertation est lancée dans les établissements de la fondation auprès des jeunes et des familles accompagnés. L'objectif : identifier les sujets prioritaires, ce qui fonctionne et ce qui devrait être amélioré, recenser leurs propositions. Apprentis d'Auteuil a écouté toutes ces réflexions, ces débats, a recueilli ces avis, les a classés et analysés. Publié en décembre 2016, *Prendre le parti des jeunes* est le fruit de cette démarche de concertation de grande ampleur. Destiné plus particulièrement aux décideurs institutionnels et politiques, ce « petit bouquin d'utilité publique » propose 20 mesures concrètes autour de la famille, de l'éducation, de l'insertion ou encore de l'engagement dans la société. À bon entendre !

La démarche de l'Ansa

Le projet s'est construit progressivement, à travers la définition d'une méthodologie de concertation adaptée aux enjeux et au public mobilisé :

- proposition de modes d'expressions variés et créatifs (lettres au président de la République, dessins, débats, etc.) ;
- création et mise à disposition d'un kit d'animation afin que les professionnels au sein des établissements puissent s'approprier et relayer la dynamique ;
- animation de focus groups avec des parents et des jeunes de 7 à 22 ans au sein des établissements, afin d'identifier les sujets et messages clés prioritaires pour les jeunes ;
- appui à l'organisation et à l'animation de deux jours de séminaire « Penser et agir ensemble » afin de croiser les regards entre jeunes, parents, professionnels et bénévoles.



”
Nous sommes 4 jeunes d'Apprentis d'Auteuil. Nous n'avons pas le même parcours. [...] Nous venons de participer à une aventure qui rassemblait des jeunes comme nous ; nous avons ainsi pu donner nos avis sur les sujets qui nous touchent particulièrement. [...] Tout au long de cette aventure, nous avons eu le sentiment d'être acteurs de notre présent et de notre avenir.

Extrait de l'éditorial, par Martin, 14 ans,
Laura, 16 ans, Moussa, 16 ans et Laura, 19 ans



Lors de focus groupes et du séminaire animés par l'Ansa.

”
Nous avons fait appel à l'Ansa pour structurer notre démarche de concertation. Il s'agissait, en substance, de faire émerger la parole des jeunes et leurs aspirations profondes. Il était donc primordial de créer les conditions d'une parole libre et un climat de confiance. L'Ansa a su adapter une méthode à notre propre culture interne, s'inscrire dans notre réalité. Cela a été possible grâce à une forte présence sur le terrain, aux côtés de nos équipes et des jeunes concernés. Au final, ce projet a été porté par une véritable émulation et un engagement très fort de tous dans cette aventure.

André Altmeyer, directeur général
d'Apprentis d'Auteuil

► En savoir plus sur la démarche et consulter
le livre blanc : www.jeunesse2017.fr

✉ marion.drouault@solidarites-actives.com



DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR
DES LOCATAIRES ET RÉSIDENTS

Avec Habitat et Humanisme

 Capitaliser
les enseignements
les méthodes et les outils

 Favoriser, animer
un cadre propice
à l'innovation sociale

Public spécifique : Locataires et résidents
Méthode phare : Participation des
personnes concernées

La « vision stratégique 2020 » d'Habitat et Humanisme affirme la volonté de « faire une vraie place d'acteur » aux locataires et aux résidents accompagnés. C'est dans cette dynamique que la fédération Habitat et Humanisme et l'Ansa ont noué un partenariat pour développer leur capacité de dire et d'agir. Sur deux grands territoires (l'Ouest et le Sud-Est de la France) couvrant 16 départements, les associations locales d'Habitat et Humanisme se sont engagées dans cette démarche. Dix réunions ont été organisées, en deux temps. Les bénévoles / salariés et les locataires / résidents ont d'abord travaillé en « miroir », afin de favoriser la liberté d'expression de chacun. La dernière réunion a permis de réunir les deux groupes pour croiser les regards et partager de manière collective les pistes et propositions. Cette démarche a notamment permis au groupe de définir par lui-même ce qu'est le pouvoir d'agir et d'identifier les actions à mettre en place pour faire évoluer l'accompagnement.

De nombreux projets ont émergé de ces échanges, que ce soit pour améliorer l'accueil des locataires et résidents, créer du lien social ou faire évoluer les pratiques. Les locataires et résidents les ont partagés lors du séminaire annuel d'Habitat et Humanisme en janvier 2017.

✉ marion.drouault@solidarites-actives.com
✉ sylvie.hanocq@solidarites-actives.com



Retours libres sur la démarche.

”

Nous avons beaucoup apprécié l'intervention de l'Ansa sur ce projet, dont le professionnalisme en matière d'animation, de participation nous a permis d'avancer dans notre démarche. Nous avons pu grâce à cela nous rassembler autour d'une définition commune du « pouvoir d'agir » et ouvrir une perspective de mise en œuvre concrète dans notre association.

Danièle Bécot, bénévole à Habitat et humanisme



Croiser les regards sur l'accompagnement grâce à un abécédaire (exemple d'animation).

WHAT WORKS CENTRES BRITANNIQUES : QUELS ENSEIGNEMENTS POUR LES POLITIQUES FONDÉES SUR LA PREUVE EN FRANCE ?

Avec France Stratégie, le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP), le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), Santé publique France, la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)

 **Évaluer, apporter des éléments probants pour une diffusion ou un ajustement**

L'Ansa a investigué au cours de l'année 2016 le modèle des What Works Centres britanniques. Ces neuf instances thématiques – conçues comme de véritables leviers de capitalisation, diffusion, appropriation et utilisation des savoirs produits lors de travaux d'évaluation – poursuivent l'objectif de permettre aux politiques publiques de se nourrir davantage de « ce qui marche » vraiment.

En quoi consistent ces centres ? Quelle est leur organisation, leur place dans l'environnement institutionnel, leurs méthodes de travail, leurs impacts sur les politiques publiques ?

Alors que les professionnels et décideurs publics français sont confrontés aux mêmes enjeux d'impact et d'efficacité, le modèle des What Works Centres pourrait livrer quelques précieux enseignements. L'Ansa a complété cette étude monographique d'une analyse des pratiques françaises en matière d'évaluation, de transfert de la connaissance et de politiques publiques basées sur la preuve. Restitué dans un rapport, ce travail doit ainsi permettre d'évaluer la faisabilité d'une adaptation de l'approche WWC en France.

L'Ansa souhaite à travers cette démarche impulser une dynamique nationale autour de l'évaluation d'impact et des politiques basées sur la preuve et stimuler le dialogue entre la recherche et l'action publique. L'Ansa entend également poursuivre la démarche en accompagnant les acteurs français à bâtir un plan d'action pour que, dans leur domaine, les pratiques puissent évoluer.

► Lire la publication sur www.solidarites-actives.com

✉ vanessa.ly@solidarites-actives.com
✉ ben.rickey@solidarites-actives.com

”
Dans les politiques sociales, nous avons besoin de savoir ce qui marche vraiment. Mais surtout, nous avons besoin de savoir « combien ça marche ».

Julie Micheau, Directrice scientifique à la Caisse nationale de la solidarité pour l'autonomie

”
Il faut monter un registre alimenté par deux voies, la recherche et les projets de terrain, que les deux se rencontrent.

Pierre Arwidson, directeur adjoint de la prévention et de la promotion de la santé à Santé publique France



Lors de l'événement de présentation du rapport le 23 mars 2017. De gauche à droite : Marie-Automne Thépot, chargée de mission innovation sociale et organisation, Ville de Paris (DASES); Julie Micheau, directrice scientifique à la caisse nationale de la solidarité pour l'autonomie (CNSA); Daniel Lenoir, directeur général, de la caisse nationale des allocations familiales (Cnaf); Laure de la Bretèche, secrétaire générale pour la modernisation de l'action publique (SGMAP); Fabrice Lenglar, commissaire général adjoint à France Stratégie; Pierre Arwidson, directeur adjoint de la prévention et de la promotion de la santé à Santé publique France; Emmanuel Dupont, responsable de l'animation scientifique et de l'innovation au commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).

En amont de l'événement de restitution du 23 mars 2017, deux rencontres ont permis en 2016 de présenter les grandes lignes de la démarche et de promouvoir le développement de politiques publiques fondées sur la preuve. L'Ansa est notamment intervenue le 16 novembre 2016 à l'occasion du séminaire de gouvernance organisé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) « Using evidence » et le 17 novembre 2016 lors de la semaine de l'innovation publique organisée par le secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP).

L'ÉVALUATION À L'ANSA

LE POINT DE DÉPART : L'EXPÉRIMENTATION SOCIALE

10 ans après la promulgation de la loi qui les a rendues possibles, l'Ansa a souhaité en 2014 proposer un bilan d'une décennie d'expérimentations sociales en France. Pour cause, l'expérimentation sociale est un sujet qui touche aux fondements de l'Ansa, notre association s'étant construite et développée avec l'expérimentation du RSA. Nous avons ensuite participé, de différentes manières, à l'appel à projets du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ), nous avons contribué à des expérimentations au niveau européen ou local, avec de nombreux partenaires. L'expérimentation sociale fait donc partie de notre ADN, elle est toujours l'une des méthodes d'action que nous préconisons... mais qui nous questionne. Ces travaux se sont accompagnés de réflexions plus globales sur les questions d'innovation et d'évaluation des politiques de solidarité. Parmi les pistes d'action alors identifiées en 2014, celle de la création « d'instances nationales indépendantes chargée de favoriser une meilleure diffusion du savoir produit lors des expérimentations, permettant le partage des résultats, des pratiques inspirantes, ainsi que des enseignements pour les politiques publiques ». En somme une instance de « capitalisation », proche du modèle des What Works centres en Grande-Bretagne,

qui met en place des expérimentations puis diffuse leurs résultats.

► **Publication *L'expérimentation sociale à l'épreuve du terrain* disponible sur www.solidarites-actives.com**

UN POSITIONNEMENT SUR L'ÉVALUATION

Comment intégrer l'évaluation dans les actions menées? Pourquoi et comment évaluer? L'évaluation est présente dans un grand nombre de nos actions, que ce soit de manière diffuse, ou comme un objectif en tant que tel. Si l'évaluation est une dimension intrinsèque de l'expérimentation sociale, elle trouve aussi toute sa pertinence pour une action ou un dispositif – « innovant » ou non – dont on cherche à mesurer l'impact ou les résultats, à identifier les conditions de réussite (évaluation de processus), à faire ressortir des perspectives de développement, d'essaimage ou d'optimisation. D'une manière générale, l'évaluation est mise au service de la prise de décision. Il s'agit pour l'Ansa d'une véritable méthode de travail, une expertise qui nourrit constamment nos réflexions internes et que nous tâchons de développer encore davantage avec nos partenaires.

VERS DES POLITIQUES PUBLIQUES BASÉES SUR LA PREUVE?

Aujourd'hui, ces réflexions se concrétisent autour du travail entrepris par l'Ansa et plusieurs partenaires portant sur l'adaptation des « What Works Centres » britanniques au contexte français.



Alimentation

Plus de 4 millions de personnes ont aujourd'hui recours à l'aide alimentaire, de façon passagère, régulière ou permanente : une demande en progression de plus de 20% depuis 2008 selon les données des principales associations nationales. L'aide alimentaire en France se traduit par 300 000 tonnes de denrées distribuées chaque année. L'insécurité alimentaire quant à elle concernerait entre 6 et 8 millions de personnes.

L'aide alimentaire poursuit un double objectif : d'une part, fournir des denrées aux bénéficiaires les plus démunis et d'autre part, proposer des lieux d'accueil et d'écoute, et pour certains travailler des perspectives d'insertion. Elle touche des publics différents, revêt différentes modalités de distribution et s'inscrit dans un contexte législatif en évolution.

Ainsi les politiques de lutte contre le gaspillage alimentaire et de réduction des déchets viennent nourrir les réflexions sur les processus de collecte et de redistribution, dans un écosystème où les bénévoles se font de plus en plus rares et leur mode d'engagement évolue et où une plus grande professionnalisation des acteurs de l'aide alimentaire est attendue.

C'est dans ce contexte que l'Ansa accompagne différentes missions favorisant l'accès des plus démunis à une offre de services alimentaires diversifiées et répondant à différentes situations.

L'Ansa participe en 2017 à une réflexion plus large sur l'aide alimentaire et le droit à l'alimentation durable pour tous avec EAPN France. Avec plusieurs acteurs de la chaîne alimentaire, de la production à la consommation, le réseau souhaite mettre en lumière, par l'évaluation et la capitalisation, les actions qui répondent dignement et durablement à l'insécurité alimentaire.



Nos actions

Gouvernance des politiques sociales et solidaires, participation



Nos actions

Alimentation

**ALIMHÔTEL : AMÉLIORER L'ACCÈS
À L'ALIMENTATION DES FAMILLES
HÉBERGÉES À L'HÔTEL**

**Avec l'association ReVivre dans le monde et la
direction régionale et interdépartementale
de l'hébergement et du logement (Drihl)
– depuis septembre 2015**



**Public spécifique : Familles hébergées
Territoire : Essonne**

86 % des familles hébergées à l'hôtel sont
en situation d'insécurité alimentaire ;
pour 11 % d'entre elles il s'agit d'une
insécurité alimentaire « sévère »*.

En réponse à cette situation, l'association
Revivre et l'Ansa développent, dans le cadre
d'un appel à projets de la Drihl, un dispositif
innovant et expérimental visant à améliorer
l'accès à l'alimentation des familles hébergées
à l'hôtel dans le département de l'Essonne.
Ce programme repose sur deux aspects :
le repérage des familles concernées via les
travailleurs sociaux de terrain, puis la livraison,
à proximité des hôtels, d'un colis alimentaire
adapté tant à la composition familiale
qu'aux équipements à disposition. Ce projet
expérimental est testé sur 10 hôtels en Essonne.

L'appui méthodologique de l'Ansa

- Conception et ingénierie de projet
- Développement et animation
du réseau partenarial
- Évaluation

**De nombreux acteurs se sont rassemblés
autour de ce projet**, et particulièrement
les 115 des différents départements
d'Île de-France, le pôle Hébergement
et Réservations des nuitées hôtelières du Samu
social de Paris, l'office régional de la Croix-Rouge,
la coordination de l'accueil des familles
demandeuses d'asile (Cafda), l'Association pour
l'accompagnement social et administratif des
travailleurs migrants et de leurs familles (APTM),
l'Ordre de Malte français.

*Source : enquête Enfams, Observatoire du Samu social de Paris, 2014.

✉ lise.marcovici@solidarites-actives.com

”

*Alimhôtel est une action multipartenariale
particulièrement complexe. Nous adjoindre les
compétences en matière de gestion de projet de
l'Ansa est donc très profitable, expliquent Alain
Jézéquel et Éric Moulin, respectivement bénévole
et responsable de ReVivre Île-de-France.*

**Citation extraite de l'article l'Ansa, un incubateur des
innovations sociales, ASH, 30 décembre 2016**

Le Parisien

Morangis Essonne AlimHôtel

**Morangis : des colis-repas pour les familles
hébergées à l'hôtel**

Île-de-France > Oise > Essonne > Morangis | Laurent Degrad | 14 juin 2016, 15h44 | 0



Article « Morangis : des colis-repas pour
les familles hébergées à l'hôtel » publié
dans Le Parisien, juin 2016.



Lors d'une livraison
des colis.

GASPILL'ACT

Avec la ville de Paris et la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France – depuis novembre 2014
Projet mené dans le cadre du Programme national de l'alimentation de la ville de Paris



Concevoir, repérer, accompagner les solutions émergentes

Public spécifique : bénéficiaires de l'aide alimentaire
Territoire : quartier de la place d'Italie, Paris 13^e

L'Ansa intervient, à l'échelle d'un micro quartier du 13^e arrondissement de Paris, dans l'animation d'un réseau d'acteurs locaux engagés contre le gaspillage alimentaire afin d'optimiser les circuits de collecte et de don alimentaire. Après avoir rencontré les structures associatives, centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), intermédiaires et commerces de proximité, l'Ansa a pu notamment identifier certains leviers pour un besoin de coordination, de mutualisation de moyens et de montage de partenariats.

✉ diane.dalvard@solidarites-actives.com
✉ lise.marcovici@solidarites-actives.com



Logement, hébergement et précarité énergétique

En 2016, la crise du logement est toujours importante et critique. Les 143 000 personnes sans domicile – à la rue, en squat, en hébergement – sont durement touchées. Environ 40 000 personnes sont mises à l'abri chaque nuit à l'hôtel, dans des conditions inadaptées à la vie familiale, et à un coût élevé pour les pouvoirs publics. Ce sont également 600 000 ménages qui vivent dans des logements indignes, ou encore 12 millions de personnes – un ménage sur cinq – en précarité énergétique*.

Pour l'Ansa, 2016 était une année de bilan et de diffusion d'initiatives. Nos actions se sont en effet principalement déclinées autour de l'identification d'initiatives de terrain ou de pratiques, l'évaluation de certains dispositifs et la capitalisation de cette matière récoltée.

*L'état du mal-logement en France : 22^e rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre, 2017.

Nos actions

AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE (DGCS)/ MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Recensement et évaluation des actions d'adaptation à la vie active (AAVA) menées en centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS). Partenariat opérationnel avec la Fédération des acteurs de la solidarité (Fas) – juillet 2015 à 2016.

AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE (DGCS), ET LA DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE À L'HÉBERGEMENT ET À L'ACCÈS AU LOGEMENT (DIHAL)

Appui au plan de réduction des nuitées hôtelières afin d'identifier des pratiques inspirantes pouvant fluidifier le parcours des personnes à l'hôtel pour un accès rapide vers le logement.

AVEC LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAR

Diagnostic et élaboration du premier plan local d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PLALHPD) du Var – février 2015 à avril 2016.

AVEC LA COMMISSION EUROPÉENNE (PARTENARIAT OPÉRATIONNEL AVEC SNCF)

« TRAIN in Stations » Training Railway Agents on INclusion in Stations. Mise en œuvre d'un programme de formation commun sur l'errance en gare à l'attention des agents ferroviaires des grandes gares bulgares, françaises, luxembourgeoises et italiennes – septembre 2014 à juin 2016.

AVEC LA FONDATION MACIF, LA FONDATION SCHNEIDER ELECTRIC ET AG2R LA MONDIALE

Essaimage de plateformes territoriales pour lutter contre la précarité énergétique. Partenariat opérationnel avec l'Unccas et le réseau Cler – depuis 2014.



LE LOGEMENT D'ABORD, ET APRÈS ?

Il y a dix ans, l'action des Enfants de Don Quichotte sur les bords du canal Saint-Martin à Paris a mis en lumière le sort des personnes sans domicile, et a fait émerger une solution radicale : leur proposer un accès direct au logement, pour leur éviter le traditionnel et difficile parcours dans les centres d'hébergement. Cette approche du « logement d'abord » a fait ses preuves outre-Atlantique et ailleurs en Europe. En France, elle se traduit par des mesures nationales et des innovations locales. Fin 2016, l'Ansa et l'Action Tank Entreprise et Pauvreté ont fait un bilan de ces actions, afin d'identifier des propositions pouvant favoriser sa généralisation. Publié et présenté lors d'une conférence en mars 2017, le rapport *Le logement d'abord, et après ?* vise, entre autres, à impulser le lancement d'une expérimentation à l'échelle d'une métropole.

► Rapport disponible sur www.solidarites-actives.com

✉ ben.rickey@solidarites-actives.com

POUR UN DROIT AU MAINTIEN DE LA CONNEXION À INTERNET

Avec l'Agence du numérique et la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/ministère des Affaires sociales et de la Santé



La Loi du 7 octobre 2016 pour une République Numérique reconnaît l'accès à internet comme un droit pour les personnes les plus démunies.



L'Ansa appuie l'Agence du numérique à préparer l'expérimentation de ce nouveau droit au maintien de la connexion à internet en cas d'impayés via un élargissement des compétences des Fonds de solidarité logement (FSL), en lien avec les conseils départementaux expérimentateurs, les fournisseurs d'accès à internet et leur fédération.

L'appui méthodologique de l'Ansa

- Mobilisation des parties prenantes
- Construction de partenariats
- Cadrage et ingénierie de projets expérimentaux
- Connaissance du fonctionnement du FSL



Issue d'un partenariat entre l'État, les collectivités et les fournisseurs d'accès à internet, l'expérimentation se déroule du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 dans 3 départements.

✉ lise.marcovici@solidarites-actives.com



LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Engagée sur cette problématique depuis 2010 – via la mise en place d'une plateforme de lutte contre la précarité énergétique à Grenoble – **l'Ansa préconise une réponse globale**, intégrant les missions de diagnostic, d'accompagnement (social, budgétaire ou technique), d'aides au paiement des factures comme au traitement du bâti.

L'Ansa promeut également une approche transversale, prenant en compte les dispositifs de solidarité dans leur ensemble, que ce soit en matière de minima sociaux, d'aides au logement, d'inclusion financière, de procédures de surendettement, etc. Les solutions à mettre en œuvre couvrent en effet souvent un champ bien plus large que le seul domaine de la précarité énergétique. Le modèle de plateforme développé par l'Ansa permet d'activer tous ces leviers à la fois, de manière concertée.

L'essaimage de plateformes territoriales de lutte contre la précarité énergétique en 3 étapes :

1 ■ En 2012, l'Ansa a accompagné le CCAS de Grenoble et ses partenaires locaux dans la conception d'une plateforme « Précarité énergétique ».

2 ■ En 2014 et 2015, en tirant les enseignements de la plateforme de Grenoble, l'Ansa a lancé la deuxième phase d'action, en partenariat avec l'Unccas et le réseau Cler pour la transition énergétique : l'essaimage sur

4 territoires pilotes (CCAS du Mans, d'Armentières et de Malaunay, CIAS de Sarlat Périgord Noir).

3 ■ En 2016, la troisième phase a permis d'étendre encore le projet, en poursuivant l'essaimage à d'autres territoires (Lezennes, Montpellier, Sens, Talence), grâce à la formalisation d'une méthode et un appui plus collectif.

Afin de mieux faire connaître le principe de ces plateformes, de communiquer sur la démarche d'essaimage et de capitaliser sur les retours d'expérience, l'Ansa a organisé en 2016 plusieurs temps d'échanges et de mutualisation, à destination notamment des départements et des CCAS.



Lors d'une journée d'échange sur les plateformes territoriales de lutte contre la précarité énergétique le 12 avril 2016.

✉ lise.marcovici@solidarites-actives.com



Nos actions

Logement, hébergement et précarité énergétique



Nos actions

Logement, hébergement et précarité énergétique

PRISE EN CHARGE DE LA SANTÉ DES PERSONNES SANS DOMICILE : QUELLES PRATIQUES INNOVANTES ?

Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) ministère des Affaires sociales et de la Santé



Comment mieux « aller vers » les personnes à la rue ou mises à l'abri, évaluer leurs besoins et proposer une orientation adaptée ? Comment anticiper, préparer et coordonner les sorties d'hôpital ? Comment assurer un recours aux droits et aux soins des personnes hébergées ? L'Ansa dresse dans ce rapport un état des lieux des difficultés sanitaires rencontrées par les personnes sans domicile et des enjeux induits pour les professionnels qui les accompagnent. Au-delà du constat, ce travail s'attache au recensement de pratiques innovantes et avance quelques pistes d'action. Il s'agit de promouvoir une démarche de capitalisation pour favoriser l'essaimage des dispositifs les plus prometteurs.

► Mieux articuler les actions « d'aller vers » et renforcer leurs capacités à suivre des personnes en structure d'hébergement et en logement

► Favoriser l'accès direct au logement pour les personnes sans domicile, condition préalable pour un bon état de santé.



Le rapport a été publié en mai 2016 et présenté lors d'un « Ptit dèj de l'Ansa » le 21 juin 2016.



► Lire le rapport sur www.solidarites-actives.com



Égalité des chances, petite enfance

”

Les enfants pauvres d'aujourd'hui seront pour une large part, si rien n'est fait, les exclus de demain.

Avis du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), avril 2013

La petite enfance – période cruciale pour le développement global et la construction du soi – a en effet un impact déterminant sur l'avenir des enfants.

L'augmentation de la pauvreté en France affecte particulièrement les enfants : un enfant sur cinq est en situation de pauvreté. Le taux de pauvreté des enfants a augmenté de plus de 3 points entre 2008 et 2012 (Unicef, Les enfants de la récession, 2014). À 4 ans, un enfant issu de milieu défavorisé a entendu près de 30 millions de mots en moins qu'un enfant issu d'un milieu social très favorisé (Hart et Risley, 1995). Or le langage va influencer les trajectoires scolaires des individus. Ainsi l'origine sociale exerce une grande influence sur la réussite scolaire des enfants.

Des recherches menées à l'étranger ont montré que les interventions précoces peuvent constituer des leviers décisifs. Selon le prix Nobel d'économie James Heckman, qui a mené une analyse coûts/bénéfices détaillée de ces programmes, il s'agit de l'investissement éducatif le plus « rentable » pour la société : les montants considérables investis dans la requalification professionnelle, la lutte contre le décrochage ou la prévention de l'échec scolaire au collège, bénéficieraient davantage aux individus s'ils l'étaient, 10, 15 ou 20 ans en amont.

Depuis sa création, l'Ansa s'est attachée à promouvoir et concevoir des expérimentations sociales comme levier de transformation des politiques. C'est dans ce contexte que l'Ansa a été identifiée comme acteur légitime pour accompagner et porter deux projets d'expérimentations, destinées au jeune enfant, à des étapes de développement différents dans la chaîne de l'innovation : le programme national d'essaimage et de recherche Parler Bamin et, à titre plus expérimental, l'approche Jeux d'enfants.

L'Ansa et la Caisse nationale d'allocations familiales souhaitent organiser en 2017 un colloque sur les approches innovantes dans le domaine de la petite enfance, en donnant la parole à des acteurs variés, représentant le pluralisme du champ de la petite enfance.

PROGRAMME NATIONAL PARLER BAMBIN

En partenariat avec le J-Pal/École d'Économie de Paris, le laboratoire Dynamiques du langage et les villes de Courcouronnes, Le Havre et Lille les éditions La Cigale.

Avec le soutien de La France s'engage, le fonds d'expérimentation pour la jeunesse, la fondation et le groupe Total

 **Évaluer, apporter des éléments probants pour une diffusion ou un ajustement**

 **Essaimer les innovations ayant démontré leur impact**



Les connaissances scientifiques actuelles démontrent que le langage du jeune enfant est un élément déterminant pour son développement et ses futurs apprentissages. Des interventions précoces peuvent ainsi constituer des leviers décisifs contre la reproduction des inégalités sociales liées notamment à l'acquisition du langage. Parler Bambin, approche pédagogique favorisant le développement du langage des jeunes enfants, de la naissance à 36 mois, pourrait donc constituer une des réponses à cette problématique.

Lauréat à ce titre de l'appel à projets La France s'engage en 2015 et déployé de manière opérationnelle depuis 2016, le programme national Parler Bambin repose sur la structuration d'un nouveau cadre de diffusion, d'une offre de formation à destination des professionnels de crèches et l'évaluation scientifique de ses effets.

Pour l'Ansa, l'objectif est donc d'accompagner le déploiement de Parler Bambin dans les crèches impliquées et favoriser un essaimage à grande échelle, mais aussi d'impulser une véritable stratégie nationale éducative dès la petite enfance afin d'œuvrer en faveur de l'égalité des chances.

► **En savoir plus sur le site www.parlerbambin.fr et sur la page Facebook Parler Bambin**

✉ florent.de.bodman@solidarites-actives.com
✉ vanessa.ly@solidarites-actives.com

L'Ansa, pilote opérationnel de l'expérimentation nationale Parler Bambin

Forte de son expérience d'« acteur tiers » chargé de l'accompagnement et de la mise en œuvre d'expérimentations, l'Ansa pilote le volet opérationnel du programme national Parler Bambin. Depuis 2015 et jusqu'en 2021, l'Ansa coordonne le programme avec toutes les parties prenantes (professionnels, formateurs, évaluateurs, financeurs) et anime le réseau national de professionnels participant au programme Parler Bambin. L'Ansa s'appuie sur une alliance de villes pionnières (Courcouronnes, Le Havre, Lille) et les acteurs historiques grenoblois. Le programme de recherche-action est porté par le J-Pal/École d'économie de Paris et le laboratoire Dynamiques du langage.

”

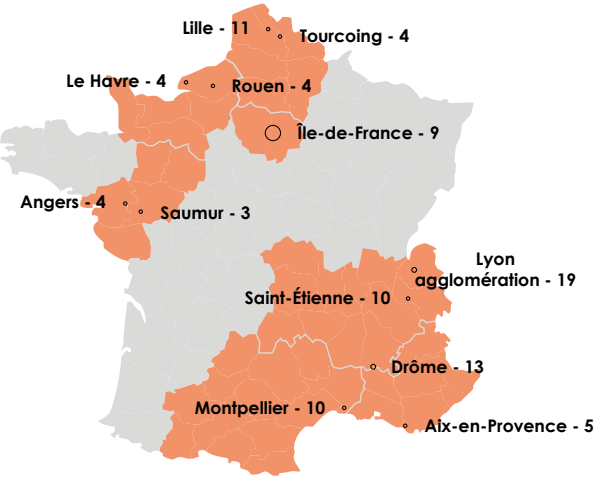
Avec 96 crèches impliquées dans le programme national, nous allons pouvoir conduire un programme de recherche rigoureux, propice à en tirer des résultats fiables quant à l'impact de Parler Bambin.

Vanessa Ly, responsable de projets à l'Ansa

Le programme national Parler Bambin en quelques chiffres

Pendant **6 ans**, sur tout le territoire national, **96 crèches** municipales, associatives, mutualistes, hospitalières ou privées vont ainsi suivre un même programme de formations et participer à un protocole de recherche commun. Entre octobre 2016 et juin 2021, selon un déploiement progressif propre au protocole d'évaluation, environ **3000 enfants** auront été impliqués dans le programme de recherche et environ **1500 professionnels** de crèches formés.

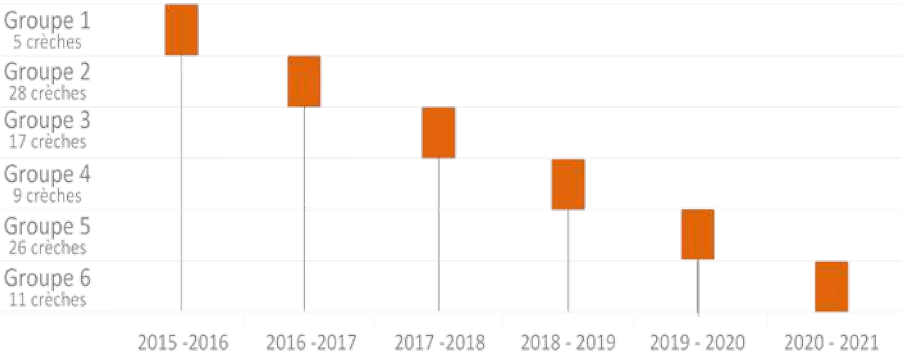
► **Cette forte mobilisation permettra d'animer une véritable démarche d'animation du réseau Parler Bambin entre les professionnels de la petite enfance et toutes les parties prenantes du secteur petite enfance, éducatif et médical en lien avec la recherche.**



Répartition des crèches participant au programme national Parler Bambin.

Phase de déploiement

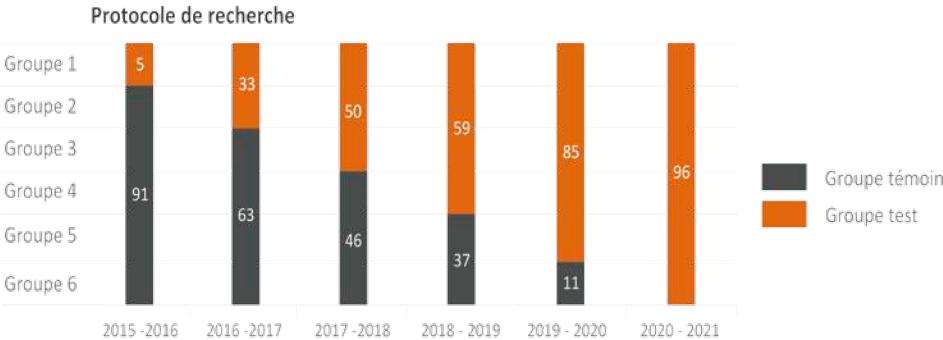
Tirage au sort de 6 groupes comprenant 96 crèches au total
Formation progressive de 96 nouvelles crèches



La formation-action comprend 7 modules sur une durée de 4 à 6 mois. Elle s'articule principalement autour des 3 volets pédagogiques de Parler Bambin : le langage au quotidien, la coopération avec les parents et les ateliers langage.

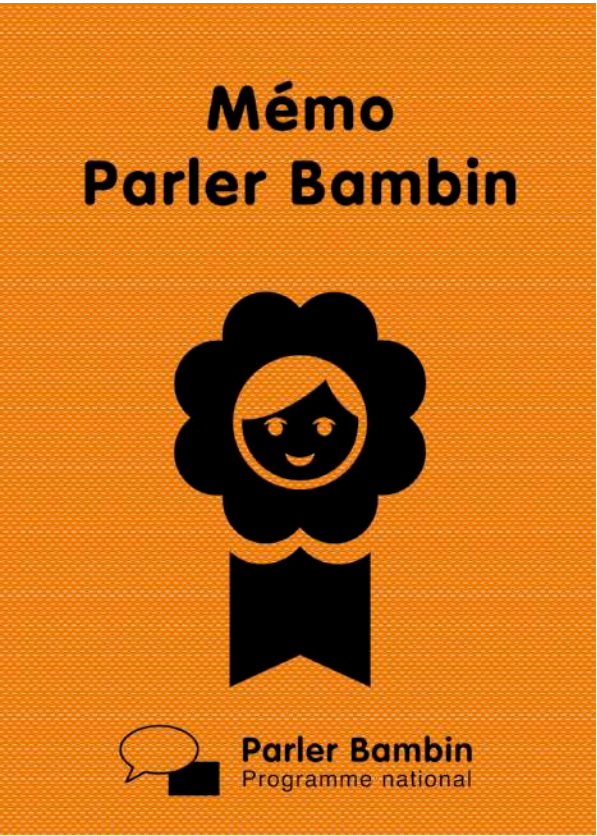
Sur l'année scolaire 2015-2016, 5 crèches ont suivi les modules de formation du programme national Parler Bambin. Elles constituent sur cette période le groupe test.

Le protocole de recherche permettra de mesurer les effets de Parler Bambin sur le développement global des enfants, l'implication des parents et les pratiques professionnelles. Cette recherche repose sur la comparaison entre un groupe test et un groupe témoin de crèches composés par tirage au sort et intégrant le programme de formation par vagues successives.



Les équipes que nous avons commencé à former nous disent bien que Parler Bambin va être un projet fédérateur au sein de leur structure, qui va dynamiser les réflexions sur un thème commun. Elles prennent conscience qu'un véritable travail de fond va s'amorcer et faire évoluer leurs pratiques.

Marion Finot, formatrice dans le cadre du programme national Parler Bambin



Ci-dessus : aperçu des supports pédagogiques de formation Parler Bambin édités par les Éditions de la Cigale. Illustrations Chris Davidson.

EXPÉRIMENTATION « JEUX D'ENFANTS »

En partenariat avec Générations mutualistes, le réseau famille de la Mutualité Française

Avec le soutien des caisses d'allocations familiales (CAF) de la Loire-Atlantique, du Finistère et du Fonds de développement des services de soins et d'accompagnement mutualistes (FDSSAM)



« Jeux d'enfants » est l'adaptation québécoise du célèbre programme américain de crèches « Carolina Abecedarian* » : inspiré par la recherche, il accompagne le développement des jeunes enfants de familles vulnérables afin de lutter contre la reproduction des inégalités sociales. Le programme Jeux d'enfants a pour objectif de préparer les très jeunes enfants aux défis des apprentissages, en proposant des jeux pédagogiques adaptés aux nouvelles compétences observées. Ludique, cette approche soutient le développement global du jeune enfant (dans le domaine cognitif, socio-émotionnel et psychomoteur) et a été conçue pour être facilement appropriée par les parents.

Après avoir accompagné et évalué, en 2015, la mise en œuvre de ce programme à titre expérimental dans trois structures d'accueil lilloises (avec le soutien de la caisse d'allocations familiales du Nord), l'Ansa a accompagné, en 2016, l'expérimentation

de Jeux d'enfants auprès de 5 nouvelles structures – cette fois-ci membres du réseau Générations mutualistes – à Nantes, Brest, Lyon et Auxerre. L'évaluation de mise en œuvre menée par l'Ansa permettra d'approfondir les enseignements de Jeux d'enfants dans un contexte français, d'identifier des pistes d'adaptation et des conditions de réussite afin d'ancrer cette approche innovante en France.

✉ florent.de.bodman@solidarites-actives.com
✉ vanessa.ly@solidarites-actives.com

”

Générations mutualistes collabore avec l'Ansa autour de l'expérimentation et l'évaluation du programme Jeux d'enfants. Ce programme ayant vocation à réduire les inégalités dès la petite enfance, l'Ansa était le partenaire naturel pour nous accompagner dans la mise en œuvre, apporter son expertise de l'évaluation d'implémentation et nous mettre en relation avec d'autres acteurs et partenaires. Outre des valeurs communes autour de la solidarité, la mixité et la lutte contre les inégalités, nous avons également trouvé professionnalisme, sens de l'écoute et capacité d'adaptation à notre environnement mutualiste pas toujours facile à appréhender !

Guénaëlle Haumesser, directrice de Générations mutualistes

*La première adaptation en français du programme Carolina Abecedarian est mise en œuvre au Québec depuis 2005 et diffusée par le Cégep de Saint-Jérôme (université publique).



Inclusion financière

L'Observatoire de l'inclusion bancaire estime qu'environ trois millions de clients bancaires peuvent être considérés en situation de fragilité financière*. Par ailleurs, près de 200 000 dossiers de surendettement ont été déclarés recevables en 2015, avec plus d'un million de dossiers recevables depuis 2009.

Ces chiffres expliquent que l'inclusion bancaire et la prévention du surendettement constituent un volet à part entière du Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale lancé en 2013, qui entend renforcer l'accès aux services bancaires pour les populations les plus fragiles et améliorer la prévention des difficultés budgétaires et financières, grâce à des évolutions législatives mises en œuvre suite aux lois de finance et consommation de 2013 et 2014. D'une manière générale, ces actions ont entraîné le développement de dispositifs et de partenariats innovants pour la protection des publics fragiles.

L'expertise développée par l'Ansa sur les enjeux d'inclusion financière et la connaissance des acteurs lui permet d'améliorer les réponses à trois niveaux :

- **Prévention.** Prévenir le surendettement par la promotion et la diffusion d'outils d'éducation budgétaire et financière; faire évoluer les pratiques des établissements bancaires et de crédit.
- **Détection.** Accompagner la détection des clients fragiles auprès des banques, établissements de crédits, bailleurs, fournisseurs d'énergie; apporter aux travailleurs sociaux une compréhension globale des mécanismes budgétaires.
- **Traitement.** Renforcer la coordination des acteurs locaux et les dispositifs; améliorer le recours à la procédure et à l'accompagnement du surendettement.

L'Ansa est membre du Réseau européen de l'inclusion financière (European financial inclusion network – EFIN) depuis 2013, afin de promouvoir l'inclusion financière par la recherche, le débat, l'échange et la diffusion.

*Source : rapport annuel de l'Observatoire de l'inclusion bancaire, 2015.
** Source : Banque de France.

Nos actions

AVEC LA CAISSE DES DÉPÔTS

État des lieux national du microcrédit personnel – 2016.

► Lire l'état des lieux sur www.solidarites-actives.com

AVEC LA BANQUE POSTALE

Formation ponctuelle des nouveaux collaborateurs de la plateforme « L'Appui », dédiée aux clients en situation de fragilité financière, sur les enjeux relatifs aux problématiques budgétaires et d'endettement des ménages, l'accès aux droit et la procédure de surendettement – depuis 2013.

AVEC LA FONDATION CETELEM
POUR L'ÉDUCATION BUDGÉTAIRE

- Essaimage des ateliers de sensibilisation MémoTIC « budget – télécom - énergie ». Formation-action auprès de missions locales et comités locaux pour le logement autonome des jeunes (Cllaj) – depuis 2013.
- Conception et développement d'une application d'éducation budgétaire. Partenariat opérationnel avec Sos Familles Emmaüs et Finances et Pédagogie – 2016.



Autour d'une réflexion prospective et concrète sur les problématiques et les enjeux de la lutte contre la pauvreté et de l'inclusion sociale, les « Labos de l'Ansa » rassemblent, dans des groupes de travail d'une quinzaine de participants, des personnes d'horizons variés (institutionnels, usagers, chercheurs et praticiens) qui enrichissent, par leur expertise, les réflexions avec l'objectif d'apporter des pistes de solutions innovantes et efficaces. Deux démarches de « Labos » ont été animées par l'Ansa en 2016 sur les questions d'inclusion financière.

POINTS CONSEIL BUDGET : POINT D'ÉTAPE

Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/ ministère des Affaires sociales et de la Santé – 2013 à 2016

 Créer les conditions de réussite d'une expérimentation dans la durée



Afin d'apporter une nouvelle réponse aux ménages confrontés à des difficultés budgétaires, le gouvernement a souhaité formaliser un réseau de « Points conseil budget » (PCB). Un tel dispositif doit permettre de mieux coordonner et rendre visible les actions d'accompagnement budgétaire et de progresser sur les enjeux de détection des publics.

Impliquée dans cette démarche depuis 2013, l'Ansa a poursuivi en 2016 son appui à l'expérimentation des PCB en assistant la DGCS dans le pilotage général du projet et en appuyant les structures dans la mise en œuvre effective des PCB. 48 Points conseil budget sont aujourd'hui répartis sur les 4 régions expérimentales (Île-de-France, Hauts-de-France, Grand-Est, Occitanie), appartenant à des réseaux (Unccas, Unaf, Crésus, Face, Pimms), étant des structures indépendantes ou des collectivités.

”

Cette année d'expérimentation permet de voir des dynamiques intéressantes à l'œuvre. La labellisation commune a contribué à la formation continue des conseillers PCB – en particulier sur le surendettement, la relation à la banque et aux crédits. Elle a aussi impulsé une dynamique locale entre acteurs de réseaux différents qui se sont retrouvés autour de pratiques communes et d'une collaboration pour le maillage territorial.

Caroline Allard, responsable de projets à l'Ansa



Communication sur les réseaux sociaux à l'occasion du PCB.

✉ caroline.allard@solidarites-actives.com
✉ marguerite.berges@solidarites-actives.com

LES LABOS DE L'ANSA – RETRAITE ET FRAGILITÉS FINANCIÈRES : ANTICIPER LES PROBLÈMES BUDGÉTAIRES AVANT, PENDANT ET APRÈS LE PASSAGE À LA RETRAITE

Avec le soutien de la Caisse nationale d'allocation vieillesse (Cnav), la Fondation Cetelem pour l'éducation budgétaire et Malakoff Médéric – 2015 à 2016

 Favoriser, animer un cadre propice à l'innovation sociale

 Méthode phare : Labo de l'Ansa (voir page 56)

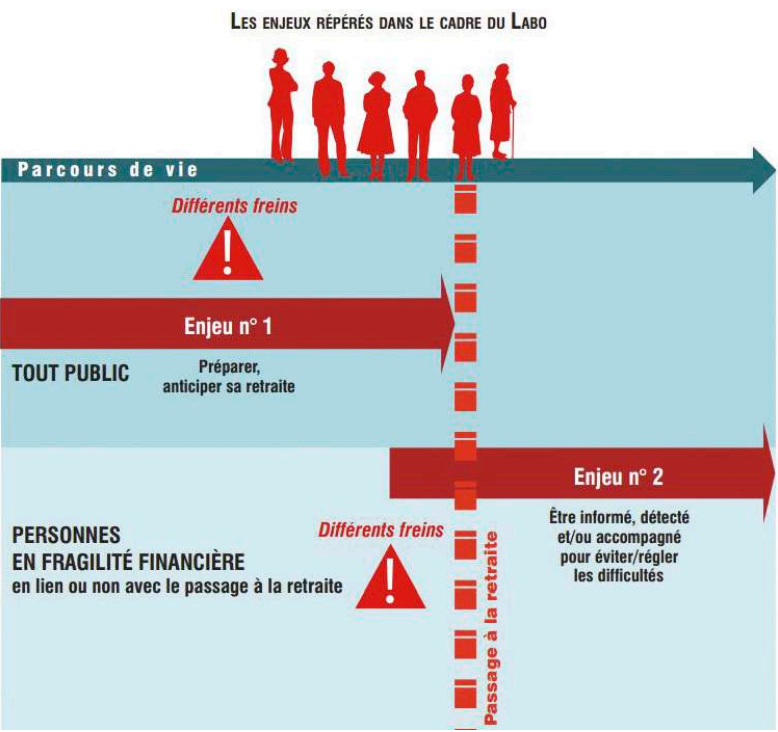
Le passage à la retraite peut être un facteur de fragilité financière dans la mesure où il implique bien souvent, outre une rupture sociale, une diminution des revenus associée à une évolution des dépenses contraintes (comme les frais de santé, la mutuelle, etc.).

L'Ansa, la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), Malakoff Médéric et la Fondation Cetelem pour l'éducation budgétaire ont souhaité réfléchir aux actions pertinentes à mettre en place dans une logique de prévention ou de détection précoce des difficultés budgétaires pour ce public.

Le fruit de ce travail multi partenarial a été publié en octobre 2016, permettant ainsi de diffuser les pistes d'actions, en termes d'information et de repérage notamment, identifiées par tous les acteurs gravitant dans le champ de l'inclusion financière, de l'action sociale et/ou travaillant auprès du public concerné.

Le projet en quelques chiffres
19 professionnels et **15 personnes** concernées impliquées, **4 ateliers** organisés réunissant des professionnels de **15 structures** différentes*, **2 focus groupes** composés de seniors et de personnes en surendettement, **2 grands enjeux** et **7 pistes d'actions** identifiées (voir ci-contre).

*Crédit municipal de Paris, Fondation Cetelem pour l'éducation budgétaire, Finances et Pédagogie, Fédération bancaire française (FBF), Ansa, Malakoff Médéric, Caisse nationale d'allocation vieillesse (Cnav), Régime social des indépendants, Union nationale des centres communaux d'action sociale (Unccas), Crésus, Mixing générations, association Agir ABCD, France Économie Sociale et Familiale, l'Union départementale des associations familiales de Seine-Saint-Denis (Udaf 93), Chaire Transitions démographiques – Transitions économiques (TDTE) de l'université Paris-Nanterre.



Informez pour inciter à préparer sa retraite

- Lancer une campagne de communication avec une journée avec une journée nationale (voir ci-contre) labellisée et dédiée à la retraite
- Créer un « passeport retraite » carnet de la vie
- Développer les stages de préparation et les stages d'adaptation à la retraite
- Développer la prévention des aspects budgétaires lors du passage à la retraite

Repérer et accompagner les personnes en fragilité financière

- Repérer et détecter avant et pendant la retraite
 - Orienter
 - Former les professionnels à repérer les problématiques budgétaires chez les retraités
- Lire le rapport, la bibliographie et le recueil d'initiatives sur www.solidarites-actives.com



Ci-contre : synthèse des problématiques identifiées.

J'INVITE UN BANQUIER DANS MA CLASSE

Avec la Fédération bancaire française



Créer les conditions de réussite d'une expérimentation dans la durée



Public spécifique : enfants de 8 à 11 ans
Méthode phare : Labo de l'Ansa (voir page 56)



Lors d'un groupe de travail multi partenarial mené dans le cadre du Labo l'Ansa.

Dans le cadre de son action de prévention en faveur de l'inclusion financière, l'Ansa a accompagné la Fédération bancaire française pour interroger la pertinence et les fondements de son dispositif ludo pédagogique « J'invite un banquier dans ma classe ». Ce jeu, proposé sous la forme d'ateliers d'1h dans les classes, consiste à sensibiliser les enfants de 8-11 ans à la gestion budgétaire.

Pour mener cette démarche, l'Ansa a proposé la méthode suivante :

- Observations dans 5 classes du déroulé du jeu « in situ »
- Entretiens avec les invités et les enseignants
- Recherches sur les évaluations existantes dans ce domaine et recueil d'initiatives au niveau européen
- Organisation de trois ateliers « Labos de l'Ansa »

Ce travail a permis d'identifier des axes d'améliorations, des stratégies de déploiement ainsi qu'une méthode d'évaluation d'impact, à réaliser en 2017.

15 structures étaient représentées lors de ces Labos : Association de parents d'élèves de l'enseignement libre, Banque de France, Comité consultatif du secteur financier, Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc), Crésus, Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), Fédération bancaire française, Finances et Pédagogie, Fondation Cetelem pour l'éducation budgétaire, KIMSO conseil en stratégie et impact social, La Finance pour tous/IEFP : Institut pour l'éducation financière, Le Web Pédagogique, Sciences Po Paris, Union nationale des associations familiales.

► **En savoir plus sur le programme : unbanquierdansmaclasse.com**



Insertion professionnelle

L'accès à un emploi – de surcroît à un emploi stable – est un vecteur d'insertion sociale et plus largement le fondement des politiques d'insertion. L'Ansa est investie depuis de longues années dans le champ de l'insertion professionnelle. À l'origine, nos travaux avaient trait au lien entre insertion sociale des bénéficiaires de minimas sociaux et insertion professionnelle.

Les projets portés et accompagnés par l'Ansa ont vocation cette année à prolonger les actions engagées les années précédentes au titre de l'animation d'un cadre propice aux innovations sociales ainsi qu'à l'essaimage d'innovations sociales ayant porté leurs fruits à petite échelle. Ils ont fait émerger des communautés d'acteurs, de dimension régionale comme nationale, attachés à construire collectivement les conditions de réussite du retour à l'emploi des publics fragilisés.

Les travaux de l'Ansa ont ainsi abordé la problématique de l'insertion professionnelle par le biais des spécificités des publics accompagnés, qu'il s'agisse des personnes en situation de handicap (dans le cadre du PRITH de Bourgogne), des jeunes (notamment le projet de parrainage professionnel des jeunes sortant d'ASE à Paris) ou des demandeurs d'emploi de longue durée (dans le cadre de l'Accélérateur d'innovation sociale pour l'accès à l'emploi des chômeurs de longue durée).

Notre action porte notamment sur la mise en œuvre des politiques publiques de l'emploi pour les publics vulnérables et sur la mise en relation des acteurs de l'insertion sociale et de l'emploi d'une part, et des publics en recherche d'emploi et des entreprises d'autre part.



Nos actions

AVEC LA DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI (DIRECCTE) DE BOURGOGNE

Animation et coordination du plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH). Partenariat opérationnel avec Practhis – depuis novembre 2013.

AVEC LA CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITÉ POUR L'AUTONOMIE (CNSA)

Étude « Améliorer l'orientation professionnelle et l'accompagnement en Maisons départementales des personnes handicapées ». Étude menée auprès de 10 MDPH et de leurs partenaires afin de détecter les situations d'orientations professionnelles problématiques – septembre 2015 à avril 2016

► **Lire l'étude sur www.solidarites-actives.com**

ZÉRO CHÔMAGE, COMMENT L'ATTEINDRE ?



Intervention de Michèle Pasteur, directrice de l'Ansa le 5 septembre 2016 à la table-ronde « zéro chômage, comment l'atteindre ? » au forum mondial Convergences.

L'ACCÉLÉRATEUR D'INNOVATION SOCIALE POUR L'ACCÈS À L'EMPLOI DES CHÔMEURS DE LONGUE DURÉE (AIS)

Avec la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)/ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP), Pro BTP, AG2R La Mondiale – depuis mai 2015

L'AIS s'appuie sur un comité de pilotage élargi : DGEFP, Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), CGET, Pôle Emploi, FPSPP, l'Assemblée des départements de France, Régions de France, Pro BTP, AG2R La Mondiale.



L'Accélérateur d'innovation sociale pour l'accès à l'emploi des chômeurs de longue durée a été lancé en 2015, sous l'impulsion du ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social. Animé par l'Agence nouvelle des solidarités actives et soutenu dans le cadre d'une alliance public / privé ce dispositif doit permettre le développement rapide et l'évaluation de projets innovants ayant porté leurs fruits à petite échelle, que ce soit sur un public cible ou sur un territoire donné. Tout l'enjeu consiste à les accompagner vers un changement d'échelle pérenne.

Sur le plan opérationnel, l'AIS œuvre à :

- 1 ■ Repérer** des projets innovants prometteurs, créer un vivier d'initiatives et un réseau d'acteurs
- 2 ■ Étudier** la faisabilité d'un essaimage (impact de ces projets, leviers de réussite, facteurs de risque, préconisations opérationnelles).
- 3 ■ Mobiliser** les parties prenantes de cet essaimage (constitution de la gouvernance, actions de sensibilisation, sélection des structures « receveuses »/à essayer?)
- 4 ■ Modéliser** les conditions du transfert de l'innovation et accompagner le porteur de projet ainsi que les acteurs engagés dans l'essaimage (formation action, formation intensive territorialisée, outillage des « essaimeurs »)
- 5 ■ Évaluer** l'essaimage (analyse de l'appropriation, bilan intermédiaire, évaluation finale)

Sur le plan de la réflexion, l'AIS entend participer à l'enrichissement et à la diffusion des connaissances en s'appuyant notamment sur son centre d'animation et d'expertise. Le partenariat créé avec l'École d'économie de Paris et son laboratoire JPAL a ainsi permis la publication fin 2016 d'une revue systématique des évaluations d'impact de dispositifs d'accompagnement de chômeurs de longue durée ou en risque de le devenir menés dans les pays de l'OCDE.

► **À lire sur www.solidarites-actives.com**

Cinq projets sont entrés dans l'Accélérateur depuis 2015, dont 4 pour essaimage :

Vita-Air, porté par la structure d'insertion par l'activité économique Air Services
Objectif : mieux calibrer les besoins en personnel des TPE/PME afin de favoriser l'emploi de personnes peu qualifiées mais avec des compétences identifiées.

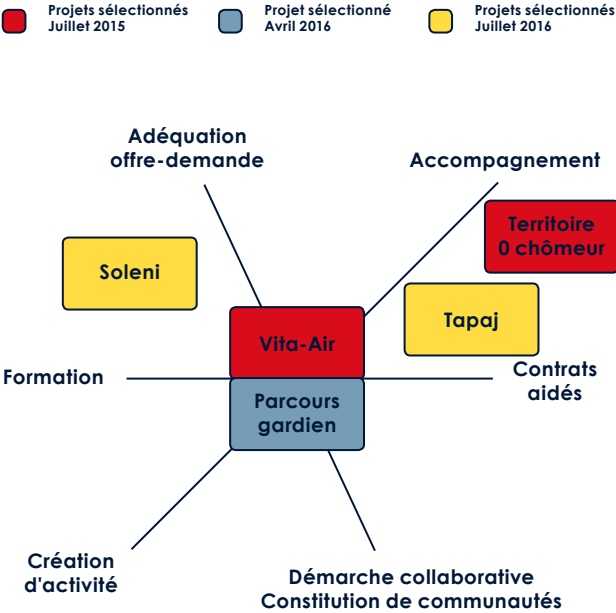
Parcours gardien, porté par le groupe d'économie sociale et solidaire Unis vers l'emploi et l'association intermédiaire Interm'Aide Emploi
Objectif : repérer, professionnaliser et recruter des gardiens d'immeuble.

Tapaj (travail alternatif payé à la journée), porté par le réseau national TAPAJ France
Objectif : soutenir l'insertion professionnelle progressive des jeunes en grande précarité en adaptant le volume horaire de travail.

Soleni, porté par l'entreprise d'insertion Ulisse Energie
Objectif : former, mettre en situation de travail et accompagner vers l'emploi des salariés en parcours d'insertion dans le champ de la lutte contre la précarité énergétique.

► Au total ce sont plus de **45 structures** engagées dans ces processus d'essaimage, **23 départements** concernés, **4 têtes de réseau** mobilisés aux côtés de l'Ansa (Coorace, Fédération des acteurs de la solidarité, Comité national de liaison des régies de quartier, Union sociale pour l'habitat)

Cartographie des projets sélectionnés depuis 2015



- ✉ sylvie.le.bars@solidarites-actives.com
- ✉ laurent.dordain@solidarites-actives.com
- ✉ emilie.groves@solidarites-actives.com
- ✉ marianne.yvon@solidarites-actives.com

L'Ansa et ses partenaires ont souhaité partager avec tous les acteurs de l'insertion professionnelle et de l'emploi, porteurs d'innovations un premier bilan de l'Accélérateur d'innovation sociale et dresser les perspectives futures.

Organisé le 7 décembre 2016, cet événement a réuni une centaine de participants, issus d'horizons différents : représentants de collectivités, de structures d'insertion professionnelle, d'administration, d'entreprises, d'associations.

Il a permis de faire émerger de manière collective des pistes de réflexion et d'action pour lutter efficacement et durablement contre le chômage de longue durée :

- développer les partenariats locaux nécessaires à l'émergence des innovations ;
- mettre en cohérence ces innovations avec l'offre d'accompagnement classique des opérateurs du service public de l'emploi, des autres administrations d'un territoire ;
- adapter les outils et méthodes évaluatives en fonction des publics et des dispositifs ;
- redonner du sens à l'évaluation :
 - en prenant le temps de sensibiliser et former les porteurs de projet à cet enjeu,
 - en les associant à la co-construction et l'évolution d'indicateurs territoriaux,
 - en intégrant les retours d'expériences des personnes bénéficiaires et des pairs.
- développer l'accompagnement méthodologique des acteurs porteurs d'innovations sociales en faveur de l'emploi en matière d'évaluation de résultats et de mise en œuvre ;

- accompagner le mouvement de territorialisation des politiques de l'emploi, l'innovation et son évaluation en structurant le positionnement des acteurs publics et en impliquant les collectivités, les régions en particulier, dans la mission de piloter, de coordonner et de capitaliser les évaluations ;
- rompre avec la lecture des politiques publiques en silo et identifier les articulations possibles entre les différentes politiques au profit des personnes en situation d'exclusion ;
- favoriser les nouveaux gisements d'emplois en soutenant le développement d'activités au niveau local comme l'une des réponses au chômage (et notamment chômage de longue durée), et le déploiement d'entreprises créatrices d'emplois dans de nouveaux secteurs de services.



Journée d'échanges le 7 décembre 2016. De gauche à droite : Sylvie le Bars, responsable de projet à l'Ansa, François Enaud, président de l'Ansa, Myriam El Khomri, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, François-Marie Geslin, directeur général délégué à l'engagement social d'AG2R La Mondiale et Stéphane Sébastiani, direction des Activités sociales d'AG2R La Mondiale.

”

Il y a 15 ans, lorsque l'équipe a essayé de mettre en place un parcours de formation au métier de gardien, on était seuls, c'était difficile. Aujourd'hui, il y a une force dans la mise en action grâce à l'échange de pratiques et l'émergence d'une dynamique collective. Elle fait vivre la philosophie de l'économie sociale et solidaire en favorisant la collaboration et non la concurrence entre les structures d'insertion. L'Accélérateur d'innovation sociale porte bien son nom.

Brice Gournay, directeur d'Emploi Développement

”

La question du retour à l'emploi des personnes fragilisées est l'un des axes de travail d'AG2R La Mondiale, c'est une problématique au cœur de notre politique sociale. Il y avait donc pour nous un enjeu certain, et une cohérence, à rejoindre l'Accélérateur d'innovation sociale. Nous adhérons également totalement à la méthode choisie, qui est de capitaliser sur les bonnes pratiques plutôt que de créer une multitude d'initiatives isolées. S'il est encore un peu tôt pour faire un véritable bilan de l'AIS nous pouvons déjà constater qu'il progresse avec efficacité !

Stéphane Sébastiani, Responsable du département Animation du réseau à la direction des Activités sociales d'AG2R La Mondiale

**MOBILITÉ ET INSERTION DES
JEUNES : NOUVEAUX REGARDS,
NOUVELLES MÉTHODES**

**Avec l'Institut national de la jeunesse
et de l'éducation populaire (INJEP), la Direction
de la jeunesse, de l'éducation populaire et de
la vie associative (DJEPVA) – services du ministère
de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et
le soutien de la Fondation et du groupe Total
– 2015 à 2016**

 **Concevoir, repérer,
accompagner les
solutions émergentes**

 **Capitaliser
les enseignements
les méthodes et les outils**

Public spécifique : Jeunes

La mobilité constitue l'un des principaux freins pour l'accès à l'emploi des publics en situation de précarité, notamment les jeunes. La mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (MAFEJ) a souhaité identifier les solutions possibles. Un appel à projets lancé en 2014 a permis de repérer, soutenir et évaluer 16 projets expérimentaux qui partageaient l'objectif de favoriser la mobilité des jeunes pour un meilleur accès à la formation et à l'emploi en favorisant des solutions innovantes.

L'Ansa a été retenue pour apporter un accompagnement individualisé aux porteurs de projets, créer une dynamique de mise en réseau et favoriser la mutualisation des pratiques.

L'appui méthodologique de l'Ansa

- Ingénierie de projet
- Animation de réseau
- Concertation
- Études et diagnostics (immersion terrain)
- Échange de pratiques, capitalisation
- Création de kits d'outils

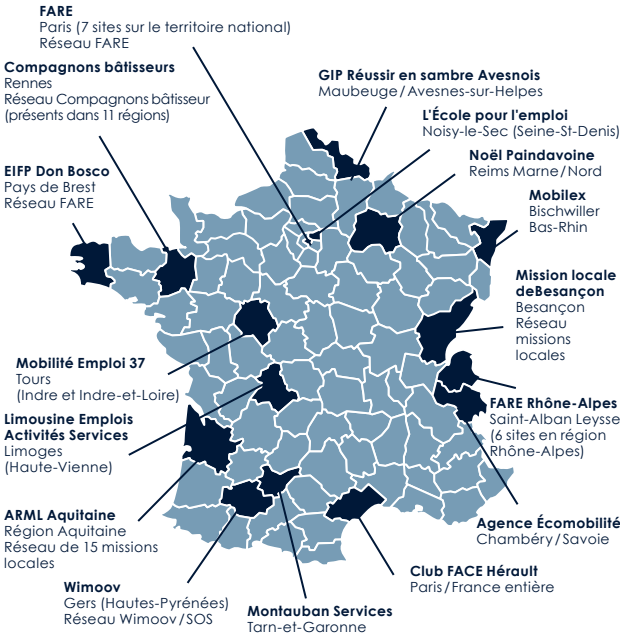
24 fiches de capitalisation des actions des porteurs ont été élaborées. La mise en perspective des particularités des porteurs les uns par rapport aux autres, des problématiques communes et d'éventuels besoins d'accompagnement ont permis la constitution d'une boîte à outils avec notamment une analyse des différents types de plateformes mobilité et quatre fiches pratiques : « Réaliser un état des lieux de l'offre de services mobilité du territoire », « Organiser une démarche de prospection », « Trame d'ateliers collectifs », « Construire des indicateurs pour mesurer les effets des actions mobilité ».

► **L'ensemble de ces outils est disponible sur
www.experimentation.jeunes.gouv.fr**

”

Les projets, répartis dans toute la France, se sont ainsi attachés à lever les freins psychologiques qui entourent les déplacements chez les jeunes. Une approche nouvelle qui a permis aux acteurs de l'insertion et de la mobilité de travailler conjointement. “Pour certaines personnes vivant dans des zones rurales, aller à la ville, prendre les transports en commun, peut être source de stress, raconte Marion Drouault, responsable de projets à l'Ansa. Ce n'est pas seulement une question de permis, de voiture mais d'éducation et d'accompagnement à la mobilité.” L'idée étant de prendre la mobilité comme point d'entrée pour aider les jeunes dans leur recherche d'emploi ou de formation.

► **Lire l'article complet « La mobilité, toujours
un frein pour accéder à l'emploi en France »
sur www.challenges.fr**



**Carte des 16 porteurs de projets accompagnés dans
le cadre de l'expérimentation.**

L'ÉVALUATION

L'évaluation sociologique et statistique des 16 projets a été réalisée par la fédération « Travail, Emploi et Politiques Publiques » (TEPP) du CNRS / université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM). L'évaluation est commune à l'ensemble des projets.

- **le volet quantitatif** a pour objet de chiffrer les effets de l'expérimentation sur le parcours du jeune, et les différentes dimensions de sa prise d'autonomie.
- **le volet qualitatif** a consisté à mener à bien des entretiens individuels et collectifs avec les jeunes, ainsi que des entretiens auprès des 16 porteurs de projet et de leurs partenaires.

► **Les résultats des évaluations seront largement diffusés au printemps 2017**

10 recommandations pour impulser une politique de la mobilité coordonnée entre le national et le local

L'enjeu de reconnaissance de la mobilité inclusive

- 1 ■ Reconnaître le « droit à la mobilité »
 - 2 ■ Changer les représentations des professionnels de l'insertion, de l'emploi et du social
- Pour une gouvernance adéquate : créer des synergies et développer les coopérations**
- 3 ■ La nécessité d'un portage politique national de la mobilité coordonné avec le local
 - 4 ■ L'identification d'un chef de file sur les territoires
 - 5 ■ Développer les plateformes mobilité
La pérennisation des financements

- 6 ■ Pérenniser les financements : enjeux de visibilité et recherche de partenariat
- 7 ■ Renforcer les partenariats au national pour inciter au rapprochement en local des partenaires et des financeurs

L'accompagnement des publics

- 8 ■ Faire connaître le métier et les compétences du conseiller en mobilité et insertion
 - 9 ■ Élargir la vision de la mobilité de son quartier à l'étranger : une approche intégrée de l'accompagnement
 - 10 ■ Prévenir et détecter dès la scolarité : vers un continuum éducatif et le développement d'une culture de la mobilité
- Lire la synthèse complète et les recommandations détaillées sur www.solidarites-actives.com, rubrique Mobilité



Une journée de restitution a été organisée le 12 décembre 2016 afin de partager les principaux enseignements de cette expérimentation, de capitaliser sur les connaissances ainsi produites et de proposer des solutions concrètes et innovantes pour inspirer l'action publique et interpeller les politiques sociales et de l'emploi sur un droit à la mobilité opposable.

Lors de l'événement de clôture du projet le 12 décembre 2016.
Ci-contre : « Mobilité et insertion des jeunes : nouveaux regards, nouvelles méthodes », présentation par Sylvie Hanocq des idées reçues autour de la mobilité.
Ci-contre : atelier « Le conseiller mobilité insertion : vers de nouvelles formes d'accompagnement et une reconnaissance du métier » animé par Damien Desjoncqueres, vice-président du Laboratoire de la mobilité inclusive.

**LE PARRAINAGE COMME LEVIER À L'INSERTION
PROFESSIONNELLE DES JEUNES MAJEURS
ACCOMPAGNÉS PAR L'AIDE SOCIALE
À L'ENFANCE**

**Avec la direction de l'Aide Sociale, de l'Enfance
et de la Santé du département de Paris
– septembre 2016 à janvier 2017**



**Concevoir, repérer,
accompagner les
solutions émergentes**

L'Ansa a accompagné le département de Paris dans la construction d'un dispositif de parrainage professionnel adapté aux besoins des jeunes majeurs accompagnés par l'ASE. Ce travail a permis d'élaborer un état des lieux des dispositifs de parrainage professionnel à Paris et en Île-de-France puis de mettre en place un kit d'outils opérationnels comprenant une charte parisienne du parrainage professionnel, un contrat d'engagement entre le parrain et le filleul, un guide méthodologique du parrainage, des supports de communication à destination des jeunes et des professionnels ainsi qu'un répertoire de l'offre de parrainage disponible à Paris.

L'Ansa a déployé une démarche participative impliquant toutes les parties prenantes dans la construction du dispositif en animant des groupes de travail réunissant des structures de parrainage, des établissements accueillant des jeunes, les services du département ainsi que le cabinet de Dominique Versini, adjointe à la maire de Paris chargée de la solidarité, des familles, de la petite enfance, de la protection de l'enfance, de la lutte contre les exclusions et des personnes âgées.

► Les différents documents élaborés devraient être mis en ligne prochainement sur le site de la ville de Paris.

✉ marguerite.berges@solidarites-actives.com
✉ marion.drouault@solidarites-actives.com



Nos actions
Insertion professionnelle

Design graphique et illustration : Camille Esayan www.camilleesayan.fr
Achevé d'imprimer en avril 2017 sur un papier recyclé Cyclus Offset, par Strat Impression :
www.stratimpression.fr – 4, Villa des Buttes Chaumont 75019 Paris.
Les photographies et illustrations proviennent soit de l'Ansa, soit de ses partenaires. Droits réservés.

Suivez tout au long de l'année l'actualité de l'Ansa

Site internet

www.solidarites-actives.com



@Ansa_Aso



Agence nouvelle des solidarités actives

Lettre d'information bi-annuelle

Les Nouvelles de l'Ansa

Lettre d'information numérique mensuelle

Les Nouvelles [rapides] de l'Ansa

Les veilles d'actualités sur deux thématiques

« Europe » et « Minima sociaux et politiques d'insertion »

► **Inscription sur www.solidarites-actives.com**

Si vous souhaitez recevoir nos actualités,
événements et publications

✉ **communication@solidarites-actives.com**

**Vous souhaitez en savoir plus sur nos actions
et nos missions ? N'hésitez pas à nous contacter :
contact@solidarites-actives.com**



Rapport d'activité 2016

Reconnue d'intérêt général, areligieuse et apolitique, l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) est une association à but non lucratif créée en janvier 2006 afin de lutter contre la pauvreté et pour l'inclusion.

En associant l'État, les collectivités territoriales, les institutions publiques, les entreprises, les fondations, les associations et les personnes concernées, l'Ansa participe pleinement depuis

10 ans au déploiement de l'innovation et de l'expérimentation sociales.

En 2016, l'équipe de l'Agence nouvelle des solidarités actives a travaillé sur 39 projets répondant plus précisément aux enjeux d'accès aux droits, de gouvernance, de logement, hébergement et précarité énergétique, d'égalité des chances, d'inclusion financière, d'alimentation et d'insertion professionnelle.

 **Ansa Asso**
www.solidarites-actives.com
Agence nouvelle des solidarités actives
28, rue du Sentier 75002 Paris
 **01 43 48 65 24**